LE GARDE-CHASSE

NOUVEAUTÉS EN LECTURE

DANS TOUS LES CABINETS LITTÉRAIRES

L'Initié, par H. de Balzac. 2 vol. in-8.

Laurence de Montmeylian, par Molé-Gentilhomme. 5 vol. in-8.

Le Garde-chasse, par Élie Berthet. 3 vol. in-8.

Le Beau Laurent, par Paul Duplessis, auteur des *Boucaniers* et de *Montbars l'Exterminateur*. 4 vol. in-8.

La chute de Satan, par Auguste Maquet, collaborateur d'Alexandre Dumas, auteur du *Comte de Lavernie*, etc., etc. 5 vol. in-8.

Rigobert le Rapin, par Charles Deslys, auteur de *Mademoiselle Bouillabaisse*, la *Mère Rainette*, etc., etc. 3 vol. in-8.

Madame de la Chanterie, par H. de Balzac. 1 vol. in-8.

Le Guetteur de Cordouan, par Paul Foucher. 3 vol. in-8.

La Chasse aux Cosaques, par Gabriel Ferry, auteur du *Coureur des Bois*. 4 vol. in-8.

Le Comte de Lavernie, par Auguste Maquet, collaborateur d'Alexandre Dumas. 4 vol. in-8.

Montbars l'Exterminateur, par Paul Duplessis, auteur des *Boucaniers*. 5 vol. in-8.

Un Homme de génie, par madame la comtesse Dash. 3 vol. in-8.

Le Garçon de Banque, par Élie Berthet. 2 vol. in-8.

Les Lorettes vengées, par Henry de Kock. 3 vol. in-8.

Roquevert l'Arquebusier, par Molé-Gentilhomme. 4 vol. in-8.

Mademoiselle Bouillabaisse, par Charles Deslys, auteur de la *Mère Rainette*, la *Dernière Grisette*, etc., etc. 3 vol. in-8.

Le Chasseur d'Hommes, par Emmanuel Gonzalès. 2 vol. in-8.

L'Usurier sentimental, par G. de la Landelle. 3 vol. in-8.

L'Amour à la Campagne, par Maximilien Perrin. 3 vol. in-8.

La Mare d'Auteuil, par Ch. Paul de Kock. 6 vol. in-8.

Les Boucaniers, par Paul Duplessis. 3 vol. in-8.

La Place Royale, par madame la comtesse Dash. 3 vol. in-8.

La marquise de Norville, par Élie Berthet. 3 vol. in-8.

Mademoiselle Lucifer, par X. de Montépin. 3 vol. in-8.

Les Orphelins, par madame la comtesse Dash. 3 vol. in-8.

La Princesse Pallianci, par le baron de Bazancourt. 5 vol. in-8.

Les Folies de jeunesse, par Maximilien Perrin. 3 vol. in-8.

Livia, par Paul de Musset. 3 vol. in-8.

Bébé, ou le Nain du roi de Pologne, par Roger de Beauvoir. 3 vol. in-8.

Blanche de Bourgogne, par Madame Dupin, auteur de *Cynodie*, *Marguerite*, etc. 2 vol. in-8.

Imprimerie de Gustave Gratiot, 30, rue Mazarine.

LE

GARDE-CHASSE

PAR

ÉLIE BERTHET

III

PARIS

L. DE POTTER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE SAINT-JACQUES, 38.

CHAPITRE DOUZIÈME

XII

LES INTERROGATOIRES.

— suite —

—Pardonnez-moi, monsieur, reprit la comtesse d'une voix encore très altérée, mais ce jeune homme était le fils unique d'une vieille amie; je le voyais fréquem-

ment, et je suis peut-être une des causes de sa déplorable fin...

Elle s'arrêta de nouveau.

M. de Germont, absorbé par son désir de pénétrer la vérité, ne remarquait pas au prix de quelles tortures ces aveux étaient obtenus.

— Ah! s'écria-t-il avec un accent de joie, voilà donc enfin quelque chose!... Ainsi, madame la comtesse, vous ne niez pas d'avoir connu la fatale passion du jeune Barneville pour vous?

- Comment l'aurais-je ignorée? elle se montrait sur son visage, dans ses regards, jusque dans son silence. C'était presqu'un enfant qui ne savait pas dissimuler ses impressions, et...

— Et vous, madame, vous? demanda le comte en éclatant.

Ce ton menaçant glaça Léocadie; elle faillit s'évanouir; mais, se raidissant contre cette impression, elle reprit d'une voix faible et pourtant assurée :

— Moi, monsieur, j'ai pu ressentir de

la pitié pour les souffrances dont j'étais cause... mais je n'ai jamais aimé M. de Barneville.

M. de Ganges retomba dans son apparente impassibilité.

Léocadie continua :

— Cependant je dois faire encore un aveu... En présence de cet amour si naïf et si vrai, j'eus une pensée cruelle. Toujours en quête des moyens de ramener le comte auprès de moi, je crus que la jalousie réussirait mieux que ma rési-

gnation pour atteindre ce but. Je ne repoussai donc pas avec la sévérité suffisante les assiduités de M. de Barneville, je ne l'éloignai pas rigoureusement de moi, comme c'était mon devoir peut-être... Oh! pardonnez-moi cette coquetterie; j'étais si malheureuse de mon abandon! J'étais folle! Il me semblait que mon mari tôt ou tard aurait connaissance de cette passion, qu'il en prendrait de l'ombrage, qu'alors il accourrait ici, et que je pourrais lui dire : « Je n'ai jamais aimé, je n'aimerai jamais que vous... »

Le comte n'y tint plus :

— Léocadie, ma chère Léocadie, s'écria-t-il, cela est-il vrai?

— Cela est vrai, Gustave, j'en jure devant Dieu.

Encore une fois, la coupable comtesse, en s'exprimant ainsi, ne se parjurait pas.

Tout ce qu'elle disait était de la plus grande exactitude.

Elle n'avait eu d'autre pensée, en tolérant l'amour de Barneville, que de ra-

mener son mari par l'énergique stimulant de la jalousie.

Mais ce qu'elle n'avouait pas, ce qu'elle eût voulu pouvoir se cacher à elle-même, c'était le terrible résultat qu'avait eu pour elle ce jeu perfide et dangereux.

A la suite de cette explication, les deux époux échangèrent un long et sympathique regard; M. de Germont lui-même semblait partager leur satisfaction.

— Je vous remercie, madame, reprit-il; votre franchise aura d'excellents résultats pour tous..... Je vous demanderai maintenant si vous pensez que M. le comte ait su les assiduités d'Edouard de Barneville auprès de vous?

Léocadie répéta ses conjectures au sujet de François, et cette fois M. de Ganges les approuva d'un signe de tête.

— Ainsi donc, continua le juge, il reste établi que M. le comte avait des motifs légitimes de haine contre Edouard... Une question dernière, madame, et je cesse-

rai de vous tourmenter : Croyez-vous que M. de Barneville ait pu se désespérer assez de vos rigueurs pour attenter à ses jours?

La comtesse frémit.

— Epargnez-moi, monsieur, balbutia-t-elle ; il me serait trop pénible de chercher à résoudre ce terrible problème.

— C'est donc à vous, monsieur le comte, dit le magistrat en se tournant vers Gustave de Ganges, que je dois m'a-

dresser désormais... Au point où nous en sommes, le voile est à moitié soulevé. Les circonstances sont telles, que, même au cas où vous auriez eu le malheur de tuer, dans une rencontre fortuite, cet homme qui voulait troubler votre ménage, vous seriez seulement passible de peines légères. Avouez donc qu'en vous trouvant face à face avec Edouard, une querelle s'est élevée entre vous, et que dans la lutte...

Le comte fit un mouvement d'impatience.

— Monsieur, dit-il avec vivacité, je

vous le répète, Edouard de Barneville a péri par un suicide.

Le juge se croyait près d'atteindre le but de ses efforts, et les dénégations opiniâtres de l'accusé lui faisaient faire naufrage au port.

Il se leva vivement et dit d'un ton sec :

— C'est assez, monsieur le comte, il est temps de rompre cette conférence... Je regrette que vous n'ayez pas cru devoir imiter la franchise de madame de Ganges ; mais vos aveux seront inutiles.

Cette lettre qu'Edouard de Barneville a montrée chez Vinet et qu'il a tirée d'un portefeuille vert, cette lettre qui doit jeter un jour certain sur la fin tragique de son auteur, ne peut être perdue!

La comtesse était subitement redevenue pâle.

— Que dites-vous, monsieur? demanda-t-elle tremblante, ce jeune homme avait écrit une lettre... et à qui donc?

— A vous, madame, selon toute apparence. Vinet ayant refusé de s'en charger,

Barneville l'a remportée; et pourtant, quelques moments après, quand on a visité le corps, cette pièce importante avait disparu. M. le comte affirme énergiquement qu'il n'en a pas eu connaissance. Il faut donc qu'elle ait été déchirée ou perdue avec le portefeuille qui la contenait; on doit donc la retrouver entière ou par portions. J'ai donné l'ordre qu'on visitât soigneusement le bois entre la Maison-Grise et la fontaine. On abattra tous les arbres, s'il le faut, on arrachera jusqu'au dernier brin d'herbe. Ce papier se retrouvera, je l'affirme, fût-il réduit en fragments imperceptibles... Je vais moi-même diriger les travaux... Voyons,

monsieur le comte, vous pouvez encore vous donner le mérite d'une sincérité qui, dans quelques heures peut-être, n'aura plus de prix... N'avez-vous rien à me dire?

M. de Germont était tenace, comme on le voit; mais de Ganges ne l'était pas moins.

— Rien, répliqua-t-il froidement.

Le juge prit son chapeau.

— Malgré votre obstination, dit-il, je ne veux pas vous blesser en vous sou-

mettant à la surveillance humiliante d'un gendarme. Me donnez-vous votre parole de ne pas quitter le château jusqu'à ce que cette déplorable affaire ait trouvé sa solution ?

— Je vous la donne, monsieur, et je vous remercie de cette indulgence, dont mes anciens commensaux m'ont fait sentir tout le prix.

M. de Germont salua poliment et sortit.

Restés seuls, les deux époux se regardèrent un moment sans parler.

Enfin M. de Ganges s'avança vers sa femme, les bras ouverts ; elle s'y précipita.

— Léocadie, pauvre Léocadie, murmurait M. de Ganges, comme je suis coupable envers vous ! Pourrez-vous jamais me pardonner ce que vous avez souffert ?

— Gustave, disait à son tour la comtesse en le pressant contre son cœur avec frénésie, pourquoi cette réparation vient-elle si tard ? Nous eussions évité bien des malheurs et bien des fautes !

Il sembla bientôt qu'une sombre préoccupation vînt troubler sa joie; elle écoutait à peine les discours affectueux du comte et recevait avec distraction ses caresses.

Enfin, prétextant une extrême fatigue, elle se retira brusquement, et, à peine rentrée dans sa chambre, elle s'évanouit.

Le même jour, a l'heure du coucher du soleil, M. de Germont, après avoir dirigé lui-même les perquisitions dans la forêt, afin de retrouver le portefeuille

de de Barneville, revenait tout pensif au village qu'il habitait temporairement.

Les gardes particuliers de Saint-Léger, les gardes champêtres des communes voisines, plusieurs brigades de gendarmerie, sans compter un grand nombre de travailleurs, avaient employé la journée entière à ces recherches.

On avait exploré minutieusement le terrain compris entre la Maison-Grise et la Fontaine des-Pleurs ; la haie du jardin de Vinet était rasée ; toute les grandes herbes, toutes les brousailles étaient fau-

chées; les petites excavations du sol avaient été visitées; enfin on avait eu la précaution de sonder dans toute son étendue le lit du mince ruisseau que formait la fontaine.

Cependant ni le portefeuille, ni la lettre, ni même les fragments de ce précieux papier n'avaient été retrouvés, et leur inconcevable disparition exerçait en ce moment la sagacité de l'habile magistrat.

A quelques pas derrière lui marchait Vinet, dont M. de Germont avait voulu se

faire assister comme du plus intelligent des gardes et de celui qui pouvait fournir les renseignements les plus importants.

Le bonhomme lui-même semblait soucieux, et, tout en regardant à droite et à gauche dans l'épaisseur des bois, par un reste d'habitude, il marmotait à part lui :

— Ah! bigre! bigre!... bigre!

— Mon ami, lui dit-il, répétez-moi les paroles d'Edouard de Barneville quand il

s'est montré à la fenêtre de votre jardin. Surtout n'omettez rien, car une circonstance insignifiante en apparence peut nous ouvrir la voie des découvertes.

Le garde obéit, en glissant toute fois, malgré les recommandations du juge, sur les rapports antérieurs de Barneville et de Fanchette.

M. de Germont l'écoutait avec une attention extrême.

— C'est inconcevable! dit-il enfin ; que sont devenus ces objets? Une seule sup-

position est raisonnable; c'est que le comte de Ganges, après la mort de Barneville, s'est emparé du portefeuille, pensant y trouver quelque chose contre son honneur; mais le comte nie et le meurtre et la soustraction!

— Il nie, monsieur, demanda le garde dont l'esprit semblait être en travail, il nie.... *mordicus*?

— Avec une telle énergie, un tel accent de vérité, que si toute autre explication était admissible, je le croirais.

Vinet se gratta l'oreille.

— Bigre! monsieur le juge, reprit-il d'un ton délibéré, s'il le dit, cela doit être. M. de Ganges est un noble de vieille souche, et il ne se souillerait pas d'un mensonge, quand même ce mensonge devrait lui sauver la vie. Il faut donc chercher autre chose.

— Chercher! chercher est plus facile que trouver.

— Ecoutez, monsieur de Germont continua le garde en clignant de l'œil, vous avez vu le loup, comme on dit, cela se devine de reste, et je crois que quand on

vous donne un bout de fil, vous savez bien vite arriver à la fin du peloton... Mais, bigre! on ne s'avise jamais de tout. Ainsi, par exemple, avez-vous réfléchi que M. de Barneville avait fait ses préparatifs de départ, et qu'il devait avoir sur lui des valeurs et de l'argent? Or, je me suis laissé dire qu'on n'avait absolument rien trouvé dans ses poches.

— En effet, la baronne de Barneville a déclaré qu'elle avait remis le matin à son fils une petite somme en or et plusieurs billets de Banque. Ces billets étaient enfermés sans doute dans le portefeuille?

— Mais l'or? Le comte de Ganges, riche de cent mille livres de rente, serait-il allé le chercher dans les vêtements d'un cadavre?

Le juge se frappa le front.

— Vinet, dit-il avec vivacité, je pourrais vous renvoyer le singulier éloge que vous m'adressiez tout à l'heure... mais hâtez-vous d'exprimer toute votre pensée.

— Eh bien! ma pensée la voici : le comte ne ment pas; le jeune homme, M. de

Barneville, s'est suicidé ; mais ,avant l'arrivée de mon maître sur le lieu de l'accident, une autre personne a pu visiter les poches du mort. On trouverait dans la forêt de Saint-Léger plus d'un vaurien capable de ce vilain trait là !

— Attendez... M. de Ganges, dans son premier interrogatoire, dont le procès-verbal a passé sous mes yeux, a raconté qu'en arrivant sur le théâtre de la catastrophe, avait entendu dans les broussailles un bruit léger comme celui d'une personne qui s'enfuyait ou se cachait. J'avais oublié cette circonstance, et le comte lui-même, la croyant de peu d'im-

portance, ne l'a pas répétée devant moi... Poursuivons, mon ami ; cette fois, je crois, nous sommes sur la bonne piste... Savez-vous si l'un des braconniers, dont on dit la forêt infestée, se trouvait dans le voisinage au moment de l'évènement.

— Il y en avait un, monsieur, le plus dangereux, le plus redoutable de tous .. Il était venu m'espionner à la Maison-Grise ; mais le connaissant pour un coquin, je l'ai rembarré vertement et je l'ai, je crois, fort effrayé. Il se sera caché du côté de la fontaine, et si, comme je le suppose, il a vu le suicide, il a dû songer

aussitôt à profiter de la circonstance; l'or, le portefeuille, le pistolet même, dont le pauvre jeune homme s'était servi, auront dû lui paraître de bonne prise.

— Et comment appelez-vous celui que vous soupçonnez de ce vol sacrilége?

— Jérôme Rouiller, maître d'école de la paroisse de Saint-Léger.

En même temps, Vinet se mit à raconter ce qu'il savait de ce personnage.

Il énuméra les événements déjà connus du lecteur, et l'apparition du fantôme la première nuit de son installation à la Maison-Grise, et l'art infernal avec lequel Rouiller s'était fait une complice de Suzanne, et la part que cet homme avait dû prendre à la catastrophe du pont de la carrière.

M. de Germont ne perdait pas un mot de ce récit.

— Mon ami, dit-il enfin d'un air de réflexion, sans aucun doute, ce Jérôme est un hypocrite de la pire espèce ;

mais, comme magistrat, une excessive réserve m'est imposée... Je ne puis, sur des suppositions, sur des présomptions et des faits isolés, lancer un mandat d'amener. J'ai l'intention, dès que l'affaire du comte de Ganges sera vidée, de revenir sur cette autre affaire de la carrière, qui n'a pas été suffisamment examinée. Si des charges s'élèvent alors contre le maître d'école, je ne le ménagerai pas. En attendant, je dois me contenter de le citer devant moi comme témoin.

— Ce sera le mettre sur ses gardes, et j'ai peur qu'il n'y soit déjà que trop...

Croyez-moi, monsieur le juge, il ne faut pas avoir de scrupules avec un pareil chenapan. C'est un scélérat, j'en mettrais la main au feu; mon flair, voyez-vous, ne me trompe pas... Il a dû commettre d'autres crimes que ceux que je soupçonne et si vous l'entrepreniez tout de bon, vous n'auriez pas de peine, j'en suis sûr, à lui tirer les vers du nez, malgré sa finesse et son hypocrisie!

Le magistrat sourit de nouveau.

— Allons! soit reprit-il; c'est engager

ma responsabilité que de faire arrêter cet individu sur de pareils indices, mais j'ai confiance dans votre *flair*... D'ailleurs, si Rouiller nous donne de bonnes raisons, nous le renverrons sur-le-champ.

— Oui, oui, monsieur, mais qu'il tombe seulement entre vos griffes et je suis tranquille... Bigre!

M. de Germont appela le brigadier de gendarmerie qui ramenait au village quelques-uns de ces hommes, et lui dit deux mots à voix basse.

Le brigadier suivit le juge avec son escouade.

Ne me quittez pas non plus, Vinet, reprit M. de Germont, j'aurai peut-être besoin de vous.

Pendant cette conversation, on était sorti de la forêt; bientôt on atteignit la mauvaise auberge où s'était installé le magistrat.

En un instant, le greffier eut dressé le mandat, qui fut signé par M. de Germont; puis l'ordre fut remis au bri-

gadier, à qui Vinet fournit les indications nécessaires sur la demeure et les habitudes du maître d'école.

L'absence des gendarmes ne fut pas longue; bientôt l'officier revint annoncer que l'individu qu'on l'avait chargé d'arrêter ne se trouvait pas à son domicile, et que, depuis la veille, personne ne l'avait vu.

— C'est ma faute! s'écria Vinet, avec une sorte de colère contre lui-même; j'ai trop bavardé hier, quand je me croyais destitué... Bigre! ce n'est pour-

tant pas mon défaut d'avoir la langue trop longue!... Vous le voyez, du reste, poursuivit-il en s'adressant au juge d'instruction, ce maudit Jérôme ne doit pas avoir la conscience tranquille, pour décamper ainsi.

— En effet, sa disparition l'accuse, et, décidément, je maintiendrai le mandat lancé contre lui... Mais où le prendre maintenant? Il a sans doute déjà quitté le pays!

— Cela n'est pas impossible; mais il se pourrait aussi que, comme le renard,

il ait eu l'idée de ruser autour de son terrier avant de l'abandonner tout à fait. Si vous voulez m'en croire, monsieur, ordonnez qu'on surveille le conducteur de la diligence de Paris, qui passe chaque nuit sur la grande route ; ces conducteurs sont tous des amis des braconniers. Or, si Rouiller se trouve encore dans le canton, il se décidera certainement à partir cette nuit en apprenant qu'on est allé chez lui pour l'arrêter... et il le saura sans doute, car ces coquins savent tout.

— C'est une bonne précaution, dit

M. de Germont ; mais en attendant, si j'ordonnais une perquisition au domicile de Jérôme Rouiller.

— Et savez-vous ce que vous y trouveriez ? dit le garde en ricanant ; des livres de messe, des saintes Vierges en plâtre, des chapelets, et rien de plus... Le drôle est trop fin pour conserver chez lui les moindres bagatelles compromettantes. Oh ! bigre ! je le connais à fond... Tenez, monsieur le juge, reposez-vous et laissez-moi faire. Je vais visiter une personne qui pourrait peut-être... Je ne réponds pas de réussir ; mais enfin je veux essayer.

— Quel est donc votre dessein, Vinet?

— Permettez-moi, monsieur le juge, de vous le dire seulement dans le cas où j'aurais réussi. Ayez confiance, et ce soir peut-être je vous donnerai de mes nouvelles... bigre!

Et il sortit rapidement.

Le magistrat, épuisé, profita de ce moment pour prendre un peu de repos et de nourriture dont il avait grand besoin.

CHAPITRE TREIZIÈME

XIII

LES RÉVÉLATIONS.

Le garde Vinet, en quittant l'auberge, traversa le village à grands pas, sans s'inquièter de la curiosité que sa présence inspirait aux commères du lieu.

Il atteignit bientôt l'extrémité d'une ruelle étroite qui débouchait sur le bois, et, s'arrêtant devant une maison d'une pauvre apparence, il parut chercher à se reconnaître.

Enfin, sûr de ne pas se tromper, il s'engagea dans une allée sombre et se mit à grimper un escalier criard conduisant au premier étage de la maison.

La nuit commençait à tomber en ce moment; le garde y voyait tout juste assez pour ne pas se heurter contre les murailles.

Un bruit de voix sorti d'une pièce voisine, lui servit à se diriger, et rencontrant sous sa main la clé d'une porte, il la tourna sans hésiter.

Il était chez Louis Hubert.

C'était une chambre assez vaste, dont, à cette heure du crépuscule, une bonne partie restait dans l'ombre.

La portion qui se trouvait le plus rapprochée de la fenêtre semblait être l'atelier du maître du logis, on y voyait un tour *en-l'air*, un tour *à pointes* et cette in-

nombrable collection d'outils, gouges, ciseaux, grains-d'orge, que nécessite la profession de tourneur.

Sur une tablette, dans une cage de verre, on remarquait le *chef-d'œuvre* d'Hubert, une pièce de menuiserie qui faisait avec raison l'admiration des gens du pays.

Il consistait en une espèce de temple avec des colonnes et des rosaces découpées à jour, des clochetons sveltes, des globes évidés, dans l'intérieur desquels on avait façonné des croix et des étoiles,

le tout relevé d'une infinité d'ornements en nacre, en ébène, en ivoire, d'une finesse et d'une légèreté telles qu'on eût cru pouvoir les briser d'un souffle.

A voir ce produit de patience, d'adresse et de bon goût, on s'étonnait que l'habile ouvrier qui l'avait produit, eût pu venir s'enterrer dans cette bourgade inconnue de Saint-Léger.

Le reste de la chambre, comme nous l'avons dit, était plongé dans l'ombre; cependant on entrevoyait confusément un lit assez maigre, et quelques-uns de

ces meubles grossiers qui constituent un pauvre ménage.

Au bruit qu'avait fait Vinet en entrant, les causeurs s'étaient tus brusquement.

Ils étaient deux; le maître du logis, assis dans un fauteuil de bois, avait sa jambe malade posée sur un tabouret; l'autre personnage s'était jeté vivement en arrière, avant qu'on eût pu distinguer ses traits.

— Quoi! monsieur Vinet, s'écria Louis avec un accent de joie, en se levant pé-

niblement, est-ce bien vous qui prenez la peine de venir me voir?

— Bigre! je te dois au moins cela, mon garçon, répliqua le bonhomme d'un ton affectueux, en l'obligeant à se rasseoir, et en s'asseyant lui-même; eh bien! comment va cette entamure?

— Ce n'est rien, monsieur Vinet; une bagatelle... je pourrais au besoin danser une contredanse ou même aller voir coucher le soleil du haut des buttes de Saint-Léger... C'est si beau, le coucher du soleil!

— Hum! je le savais, Choupille n'a pas la dent mauvaise... bigre! Sans toi, mon cher enfant, je n'aurais plus vu le soleil se coucher ni se lever non plus, car je me serais rompu les os au fond de la carrière; et, ma foi! mieux eût valu cela que de rester idiot et estropié comme ce pauvre François!

— Ce n'est pas à moi qu'il faut en savoir gré, monsieur Vinet, répliqua le jeune tourneur en jetant un regard par dessus l'épaule à son compagnon muet, mais bien à l'honnête garçon qui m'a fourni les moyens de vous rendre ce service.

— On ne l'oubliera pas quand le moment sera venu, reprit le garde froidement, et peut-être ce moment n'est-il pas éloigné. Le juge d'instruction compte poursuivre sérieusement l'affaire de la carrière; tous ceux qu'on soupçonne d'avoir pris part directement ou indirectement à ce crime vont être arrêtés...

Le personnage qui se tenait dans l'ombre s'agita convulsivement pendant qu'Hubert s'écriait avec émotion :

— Les arrêter! On les connaît donc!

— Bigre! certainement on les connaît...

Leurs noms sont déjà sur la liste du juge, et, pour commencer, on vient d'envoyer les gendarmes chez le chef des braconniers, cet infâme gredin de Jérôme Rouiller, le maître d'école.

— Le maître d'école! s'écria chaleureusement Hubert, il est donc enfin démasqué ?

Puis se tournant vers le personnage muet, dont on entendait l'haleine oppressée :

—Tu le vois, Claude Pichard, lui dit-il,

tout est fini ; il ne reste plus qu'à dire la vérité !

Et il poussa vers le garde un jeune homme d'une vingtaine d'années, de figure assez honnête, qui fondait en larmes.

Vinet l'envisagea rapidement :

— Eh ! bigre ! je te connais, l'ami ; tu fais partie de la bande, et, pour preuve, tu dois encore avoir du rouge à la manche de ta blouse.

Claude tomba sur ses genoux :

— C'est vrai, monsieur le garde, balbutia-t-il d'une voix entrecoupée de sanglots; j'avouerai tout... mais, au nom du bon Dieu! empêchez qu'il ne m'arrive de la peine; ma pauvre vieille mère en mourrait de douleur. Oui, j'allais la nuit avec les autres; et je prenais parfois au lacet quelque faisan ou quelque perdrix. Quand je suis entré dans la bande, on me disait qu'il s'agissait seulement de rire, de chasser et de jouer de bons tours aux gardes qui ne voudraient pas s'entendre avec nous. Cependant l'année dernière, lors du malheur de ce pauvre

Joseph Ducros, je voulus me retirer; alors ce brigand de chef m'accabla de menaces et je ne l'osai pas. Il est si méchant! nous tremblions tous devant lui...

Quant à l'affaire du pont de la carrière, le maître d'école a machiné cela seul avec Petit-Renard, un pauvre imbécile abruti par la boisson, qu'il mène comme il veut. Le jour où nous avons été marqués avec de la couleur, il nous a réunis et il nous a dit : que nous n'avions plus rien à ménager, qu'il fallait vous faire une *bonne farce* pour nous débarrasser de vous, mais nous n'avons pas voulu l'écouter. Furieux de nos refus, il frappa sur la table en jurant, (car il jure quand

il est avec nous!) Il nous appela poules mouillées et finit par nous déclarer qu'il se passerait de nous et monterait le coup avec Petit-Renard. Alors nous les laissâmes ensemble, et quoique je ne susse pas exactement l'endroit où devait être préparé le piége, je vins bien vite prévenir Louis Hubert.

Claude avait un accent de repentir et de sincérité dont l'honnête garde était touché; mais il entrait dans les plans de Vinet de ne pas montrer cette impression.

— Tes bonnes actions te seront comp

tées, mon garçon, reprit-il en hochant la tête; malheureusement, je ne suis pas le juge, moi... je te promets pourtant d'adoucir mon rapport en ce qui te concerne.

— Oh! mon Dieu! mon Dieu! que vais-je devenir? disait Claude avec un désespoir déchirant, voilà donc où conduisent ces prétendues plaisanteries!... Aller en prisou, passer en jugement... j'en mourrai de honte! Ma pauvre mère en mourra... Sauvez-nous, monsieur Vinet; au nom de ce que vous avez de plus cher, ayez pitié de moi! Un seul dans notre bande est véritablement un

malfaiteur; les autres sont de pauvres diables que la misère pousse, ou des jeunes gens inconsidérés tels que moi! Vous ne vous repentirez jamais de m'avoir tiré du bourbier, mon bon monsieur Vinet, non, jamais, je vous le jure!

Le brave garde avait les larmes aux yeux, mais l'obscurité empêchait de les voir, et il se taisait de peur que l'altération de sa voix trahît son attendrissement. Hubert reprit à son tour d'un ton solennel:

— Claude a raison, monsieur Vinet;

parmi ces maraudeurs de gibier, un seul est capable d'un grand crime; et celui-là je ne dois plus l'épargner... Ecoutez donc. Jusqu'ici j'étais enchaîné par un serment, et j'ai préféré supporter mille maux que de l'enfreindre. Mais le jour où je recouvrai la liberté, je me promis, si le meurtrier du garde Joseph Ducros commettait un nouveau crime, de dénoncer hautement le premier; ce nouveau crime existe; je suis donc enfin libre de dire que l'assassin de Ducros, c'est ce détestable hypocrite Jérôme Rouiller, le maître d'école.

— Ah! bigre! s'écria Vinet, je m'en doutais!

— Est-ce, Dieu! possible? demanda Claude au comble de la surprise; et quand tout le monde te faisait des avanies et des misères, tu ne te justifiais pas?

— Non, Claude, répliqua le jeune tourneur, et pourtant j'ai bien souffert! Mon jeune frère Victorien, ce pauvre enfant infirme, pour qui j'avais commis là faute de me lier avec les braconniers, était mort dans un hospice pendant que j'étais en prison. A ma sortie, les honnêtes gens me fuyaient et refusaient de frayer avec moi; je ne trouvais plus à gagner ma vie par mon travail... Et

puis, j'étais resté pendant trois mois dans un affreux cachot, où je ne voyais ni le ciel ni la campagne; j'avais subi d'horribles angoisses, j'avais bu toutes les hontes... Cependant, je n'ai rien dit; j'étais aveuglé sur le compte de cet homme; il m'avait persuadé que la mort du garde était l'effet d'un accident, d'une surprise, que sais-je? Mais aujourd'hui je connais toute la vérité; je peux en fournir des preuves. En mon abscence Rouiller vint ici prendre mon fusil; le sien, qu'il cachait toujours dans le bois, ayant été sans doute détérioré par l'humidité. Il savait où je déposais la clé de ma chambre quand je sortais; il lui fut

facile de pénétrer chez moi. C'était le soir, à la chute du jour, comme aujourd'hui ; le tisserand Fichet, qui demeurait alors avec sa femme, au rez-de-chaussée de la maison, vit Jérôme aller du côté du bois, avec le fusil qu'il cherchait à dissimuler sous sa blouse. Vers les deux heures du matin, le mari et la femme entendirent un bruit de pas dans l'escalier ; ils crurent que c'était moi qui rentrais ; ils appelèrent : on ne répondit pas. Ils allumèrent une chandelle, et ils se trouvèrent face à face avec le maître d'école qui leur demanda brusquement ce qu'ils voulaient. Les pauvres gens avaient une telle frayeur de lui, qu'ils n'osèrent

parler de ce qu'ils avaient vu ; cependant l'honnête Fichet m'a dit, plus tard, en me contant le fait, que, si j'avais été condamné, il serait allé trouver les juges, et aurait avoué la vérité. Fichet et sa femme demeurent encore dans le village, à deux pas d'ici, et maintenant qu'ils n'ont plus à craindre la colère de Jérôme, on peut les interroger.

Vinet courut embrasser le pauvre Hubert.

— Je savais bien, dit-il, que tu étais incapable d'une *bassesse*, et je l'avais dit

à mes poulettes, avant même que tu m'eusses sauvé la vie au pont de la carrière... Mais, bigre! mes amis, ce n'est pas à moi seul qu'il faut conter cela ; il faut aller trouver M. de Germont, le juge, pour renouveler vos déclarations en bonne forme; voyons, petit, pourras-tu bien marcher jusqu'à l'auberge de la Grande-Pinte?

— Certainement, monsieur Vinet.

— Et toi, Claude Pichard, tu viens aussi ; ton témoignage sera d'une grande importance pour la justice.

— Je le voudrais bien, monsieur le garde, répliqua l'apprenti braconnier, en recommençant à pleurer, mais dès que le juge me verra, dès qu'il saura mon nom, il me mettra la main au collet.

Vinet riait dans sa barbe de ces terreurs ; cependant il reprit d'un ton sérieux :

— C'est vrai, je n'y songeais pas.... mais, bigre ! mon ami, j'ai pitié de toi et de ta pauvre vieille mère ; je vais t'indiquer un moyen de tirer ton épingle du jeu : au moment où je te parle, des

personnes, beaucoup plus haut placées que nous, ont intérêt à savoir où se cache le maître d'école, ce qu'il fait et quels sont ses projets. Tu dois pouvoir répondre sur tout cela ; consens donc à vider ton sac, et, je t'en donne ma parole, tu n'auras rien à craindre pour le passé.

Claude, malgré ses angoisses, parut accueillir avec froideur cette proposition.

Le métier de délateur a toujours quel-

que chose d'odieux, même quand il s'agit d'un scélérat.

— C'est pour arrêter M. Rouiller, n'est-ce pas? demanda-t-il timidement; convenez que vous voulez l'arrêter.

— Eh! bigre! quand cela serait? Ce coquin n'a-t-il pas assez causé de malheurs? Sans compter l'accident de ce pauvre monsieur François, ne viens-tu pas d'entendre Hubert raconter que Rouiller avait tué Joseph Ducros? Que voudrais-tu donc de plus?

— Vous avez raison, monsieur Vinet; Ducros était un brave homme! Peu de temps avant sa mort, il m'avait pris en flagrant délit, quand je venais de tirer un faisan au *brancher*; au lieu de me déclarer procès-verbal, il me dit : «Tu es le fils d'une honnête femme; va-t'en, et que je ne t'y reprenne plus.» Et l'affaire n'eut pas de suite... Allons! monsieur Vinet, je ferai ce que vous voudrez, et je dirai ce que je sais.

Les traits du garde exprimèrent une vive satisfaction.

— Eh bien! mon garçon, demanda-t-

il avec empressement, qu'est devenu Rouiller ?

— Depuis hier, il se cache chez Petit-Renard... vous savez ? cette masure isolée au milieu de la lande.

— Ah! bigre! dit le garde un peu désappointé, il aurait bien dû choisir un autre gîte que cette bicoque : on ne peut en approcher sans être vu d'un quart de lieue à la ronde.

— Ensuite, monsieur Vinet, il est là maintenant; mais peut-être n'y sera-t-il

plus dans quelques heures... Ce soir, il voulait envoyer un messager à Houdan pour prévenir le conducteur de la diligence de le prendre vers les trois heures du matin, quelque part sur la route. Quand il saura qu'on est venu pour l'arrêter, il n'aura que plus de hâte à partir.

— C'est bon ; mais, pour voyager ainsi comme un milord, le maître d'école a donc de l'argent? Je croyais qu'il buvait tout au cabaret.

— Je le croyais aussi; mais il paraît

qu'il fait de belles économies dans son état... Hier, il a voulu nous décider à quitter le pays avec lui, en nous disant que nous allions être mis en prison ; il nous a montré des louis d'or dans ses poches et aussi des chiffons de papier qu'il a tiré d'un beau portefeuille; il disait que ces chiffons de papier valaient mille francs d'argent blanc, et il nous proposait de partager si nous consentions à le suivre.

— De l'or, un portefeuille, des billets de banque! s'écria Vinet en bondissant de joie, c'est bien mon affaire! Ah ça!

mon garçon, reprit-il d'un ton plus posé, Rouiller est-il armé?

— S'il est armé! son fusil à deux coups ne le quitte pas plus que son ombre; et puis il a maintenant un beau pistolet, garni d'argent, qu'il porte sous sa veste. Oui, certes, il est armé, sans compter que Petit-Renard n'est pas manchot non plus avec son vieux rouillard! Ils descendront cinq ou six gendarmes pendant le temps de compter six.

Mais Vinet ne releva pas cette observation inquiétante.

— Le pistolet aussi! reprit-il en se frottant les mains; ah! bigre! ça flatte d'avoir deviné ça... Maintenant, mes amis, continua-t-il avec entraînement, allons bien vite trouver M. de Germont et nous concerter avec lui; pas une minute à perdre... Mais un moment; il est inutile que l'on nous voie sortir ensemble; cela pourrait donner à penser, et le maître d'école doit avoir des espions dans le pays... Allez à l'auberge de votre côté; surtout gardez-vous bien de lanbiner en route et de parler à qui que ce soit... Moi, je vais prendre un autre chemin; j'arriverai chez le juge en même temps que vous. Est-ce dit?

Hubert avait pris une canne pour soutenir sa jambe blessée, et il était prêt à partir.

Mais son compagnon hésitait encore.

— Monsieur Vinet, dit-il en recommençant à larmoyer, me donnez-vous votre parole que, si je vous suis, on ne m'arrêtera pas?

— Eh! oui, je te la donne, vilain pleurard ; en veux-tu la preuve? Le juge ignore même que tu existes... seul je connais ton affaire, et si tu te conduis

bien, jamais ni juge ni tribunal n'entendra parler de toi pour le passé; mais il faut marcher droit, tu comprends?...

— Ah! mon bon monsieur Vinet, vous me sauvez plus que la vie, et ma mère priera pour vous!

Quelques minutes après, ces trois personnes arrivaient séparément à l'auberge sans avoir été remarquées.

Le juge et son greffier étaient à table,

s'efforçant d'avoir raison d'un poulet maigre qui, deux heures auparavant, s'ébattait sur le fumier de la basse-cour.

Mais au premier mot de Vinet, les fonctionnaires se hâtèrent de quitter leur repas pour passer dans une pièce voisine avec les ci-devant braconniers et le garde.

Les déclarations furent reçues dans les formes.

M. de Germont, à qui Vinet racontait

comment il avait obtenu ces importantes révélations, lui disait en clignant de l'œil :

— Ah ! Vinet, qnel bon juge d'instruction vous eussiez fait! Mais je me trouve si bien de vos conseils, que je veux y recourir encore ; il est urgent de nous emparer de Jérôme Rouiller cette nuit même... Si j'envoyais cerner la maison de Petit-Renard par la gendarmerie et les gardes de Saint-Léger ! Qu'en dites-vous, Vinet? Tout notre monde est encore dans le village, les ordres seront bien vite donnés.

— Bigre! monsieur le juge, si vous voulez trouver buisson creux, vous n'avez qu'à prendre ce moyen-là... Qu'en penses-tu, Hubert? Et toi, l'ami Claude?

Hubert sourit.

— Avant qu'on ait eu le temps de réunir les gens nécessaires, reprit-il, le maître d'école aura gagné le large.

— Et puis, des gendarmes, ajouta Claude qui se rassurait au point de prendre un ton gouailleur, ça vous a des pas lourds, et le maître d'école les

entendrait d'un quart de lieue. Quant aux gardes, quelques-uns n'iraient pas de franc jeu.

— Vous l'entendez, monsieur le juge ? reprit Vinet; il faut à la fois payer de ruse et d'audace. A la moindre imprudence, Rouiller se jettera dans le bois, et alors les objets importants qu'il a sur lui sans doute disparaîtront avec lui. Quant à moi, voici mon plan: Il faudrait congédier tous les gendarmes, tous les gardes, afin d'inspirer au maître d'école la plus parfaite sécurité. Puis dans trois heures d'ici, quand la nuit sera bien sombre, deux ou trois hommes résolus se

glisseront à plat ventre dans la lande, entreront dans la maison par surprise, et s'élanceront sur le malfaiteur et sur son complice, avant qu'ils aient pu se mettre en défense... Ça sera chaud, peut-être, mais ça réussira.

— Y pensez-vous, Vinet? vous venez de me dire que le braconnier était armé jusqu'aux dents et prêt à tout exterminer. Nous ne trouverons pas un homme qui veuille affronter une mort certaine pour opérer cette arrestation.

— Eh! bigre! vous en trouverez au

moins un, et cet *un* là c'est moi, si vous voulez bien le permettre.

— Vous, Vinet, un père de famille ?

— N'est-ce pas mon devoir ? Ensuite, s'il faut le dire, je conserve une dent à ce gueusard qui m'a joué tant de tours, jusqu'à faire une espionne de ma pauvre Suzanne ; faut que je me venge ; et je demande comme une grâce qu'on me charge de le pincer.... Bigre ! ça m'est bien dû, et ça me soulagera joliment la conscience.

Ce plan, d'après l'avis d'Hubert et de Claude Pichard, qui savaient les ressources du redoutable chef des braconniers, semblait seul avoir les chances de succès.

Mais comme le juge, ils étaient épouvantés du péril certain, presque inévitable, que Vinet devait courir.

L'un et l'autre voulurent détourner le brave garde de son hardi projet; il ne fit que rire de leurs craintes.

—Eh bien! dit Hubert avec résolution,

si vous y allez, père Vinet, j'irai de même... Je connais le terrain, les habitudes de ce scélérat, et, si l'on nous tue, on nous tuera de compagnie.

— Allons donc! mon garçon, c'est impossible... et ta jambe malade, tu n'y penses pas.

— Bah! nous marcherons sur les genoux et sur les mains dans la lande; à quoi me serviraient mes jambes? C'est décidé, je vous accompagnerai... comme vous, je garde une dent à ce brigand, car il est cause de tous mes maux.

— Ma foi! dit Claude, entraîné par l'exemple, si vous le permettez, je serai des vôtres jusqu'à la porte de Petit-Renard; je ne promets pas d'aller plus loin... seulement, avant d'y parvenir, je pourrai vous rendre plus d'un service; je suis connu de ce côté.

— Ah! bigre! noús réussirons! s'écria Vinet avec confiance.

Le magistrat n'éleva plus que de faibles objections contre l'exécution de ce projet.

Néanmoins il voulut faire appuyer les trois volontaires par les agents de la force publique, qu'on disséminerait de distance en distance, autour de la lande, afin que le scélérat ne pût s'échapper dans aucun cas, et Vinet y consentit, à la condition qu'il placerait lui-même les sentinelles, quand le moment serait venu.

Ces dispositions prises, M. de Germont sortit pour congédier les gendarmes et les gardes, qui se dirigèrent ostensiblement vers leur résidence.

Mais les chefs avaient un mot d'ordre

secret, et l'on devait se retrouver quelques heures plus tard.

Il fut convenu de même que Claude et Hubert se rendraient le soir à la Maison-Grise, où le garde allait les attendre.

CHAPITRE QUATORZIÈME

XIV

LA VISITE INATTENDUE.

Il était nuit close quand Vinet traversa seul et à grands pas la partie du bois qui se trouvait entre le village et sa demeure.

Cependant un point rouge et brillant s'élargissait rapidement au dessus d'un côteau voisin, et annonçait que bientôt l'obscurité ne serait plus aussi profonde.

— Au diable la lune ! pensa le brave homme ; avec elle, il est impossible de faire de l'ouvrage un peu présentable !

Mais bientôt une autre lumière apparut dans le lointain et détourna le cours de ses idées ; celle-là venait de la Maison-Grise.

Le garde allait revoir ses *poulettes*

qu'il avait quittées depuis le matin; d'ailleurs, il n'avait encore pris aucune nourriture, et l'estomac réclamait impérieusement ses droits.

Aussi les préoccupations pénibles de la journée, la pensée des dangers terribles qu'il allait braver plus tard, tout s'effaça de sa mémoire ; son imagination évoquait les plus riants tableaux, et ce fut en rêvant au bon souper qui l'attendait, aux joues fraîches de sa fille, aux soins attentifs de sa femme qu'il atteignit la maison.

On l'accueillit avec une satisfaction non moins vive.

Fanchette vint se jeter à son cou, le conduisit à sa place devant un bon feu, tandis que Suzanne le débarrassait de son sabre et de son chapeau.

Choupille gambadait autour de son maître, en agitant la queue, et lui léchait les mains à la dérobée.

Mais le plaisir des deux pauvres femmes fut promptement troublé; quand Fanchette se baissa pour déboucler les

guêtres de son père, suivant son habitude chaque fois qu'il rentrait, il retira ses jambes en disant timidement :

— Laisse, laisse, poulette ; je dois encore sortir ce soir.

Une assiette de faïence, que Suzanne allait poser sur la table, s'échappa de ses mains et se brisa.

— Sàinte Vierge ! Vinet, est-ce possible ? dit la ménagère, sans s'apercevoir de cet accident.

— Père, dit Fanchette plus doucement, mais avec une inquiétude au moins égale, il y a donc encore une expédition pour cette nuit..... des dangers pour toi, comme toujours?

— Allons! bigre! vous êtes des folles.....ce n'est rien que je vous dis... et puis c'est la fin, mais vraiment la fin de la fin des fins, quoi? Ensuite nous n'aurons plus qu'à rire, à chanter et à nous chauffer le gras des jambes; nous vivrons comme des coqs-en-pâte, toute la nuit au lit, et des tournées seulement quand le temps sera beau... Mais c'est assez;

ne parlons plus de cela, car j'ai la tête rompue... Pensons plutôt au souper: où donc est le souper, bigre ? J'ai un appétit d'ogre. Voyons, servez vite, ou ma foi ! je vous croquerai ; des *poulettes* c'est tendre... Ah ! bigre! j'ai fait un calembourg! ah ! ah! ah ! c'est vraiment un calembourg.

Et il se mit à rire de son gros rire du ventre, en se frottant les mains.

La mère et la fille, à demi rassurées par cette promesse et par la gaîté du

chef de la famille, se hâtèrent de disposer le repas du soir.

En un instant, le couvert fut dressé, le potage servi.

Le garde se mit à fonctionner avec une merveilleuse activité, se versant de grandes rasades de cidre et entremêlant le tout de mots affectueux ou de joyeux lazzis à l'adresse de Suzanne ou de Fanchette.

Une bonne moitié du lard et des pommes de terre qui ornaient la table avaient

déjà disparu, quand il s'arrêta tout à coup, la fourchette en l'air et la bouche pleine :

— Fanchette, méchante enfant, dit-il d'un ton de reproche, pourquoi ne m'avertis-tu pas que je mange trop, comme je t'ai chargée de le faire quand j'ai cet appétit féroce d'aujourd'hui ? Tu veux donc avoir un père gros comme un tonneau, qui ne pourra plus remuer ni pieds ni jambes, bon tout au plus à mettre au coin d'un bois pour servir d'épouvantail aux pies ?

— Ah ! mon père, ne serait-ce pas

une barbarie de te priver de nourriture quand tu mènes une vie si fatigante, si dure? Va, ne crains pas de prendre de l'embonpoint dans ce malheureux pays; tu es déjà bien changé, tes fraîches couleurs ont disparu, tes pauvres bras sont amaigris, ton ventre a diminué de moitié...

— Voyez-vous, la petite flatteuse! dit le bonhomme en attirant sa fille entre ses genoux, et en lui donnant un gros baiser sur le front. Eh! bigre! tu seras récompensée de tes flagorneries... Sais-tu qui j'attends ce soir, Fanchette?

— Et qui donc, père?

— Le petit Hubert donc, celui qui rôde toujours de ce côté et qui m'a sauvé la vie, l'autre nuit, au pont de la carrière.

Fanchette était subitement devenue rouge comme une cerise mûre.

— En effet, ma mère et moi nous lui devons une grande reconnaissance et je serais heureuse de pouvoir le remercier.

— Oui, dit Suzanne en soupirant, c'est un brave garcon ; mais il faut si peu se fier aux apparences!

— C'est que vous ne savez pas, reprit Vinet, qui s'était remis à manger en toute sûreté de conscience, ce pauvre Hubert est réhabilité. On connaît maintenant le véritable assassin de Joseph Ducros, mon prédécesseur!

— Et quel est-il? demanda Suzanne avec curiosité.

— Une connaissance à toi... celui qui

voulait me jeter dans la carrière... Jérôme Rouiller, le *saint homme !*

Et Vinet lança malignement un regard à Suzanne, qui se mit à pleurer, selon l'usage.

Son mari tenta, par quelques bonnes paroles, d'effacer l'effet de son sarcasme, tandis que Fanchette murmurait à part elle :

— Pauvre jeune homme ! comme il a dû souffrir quand tout le monde lui té-

moignait de la haine et du mépris.....
moi la première !

Au bout d'un moment, le garde éloigna son siége de la table d'un air de résolution :

— Allons, poulettes, enlevez-moi ça, reprit-il ; j'ai besoin de ne pas être trop lourd pour cette nuit... En revanche, ma petite Fanchette, ajouta-t-il d'un ton câlin en se tournant vers sa fille, tu donneras bien une petite goutte d'eau-de-vie à ton père, car, vois-tu, dans ce mois-ci les brouillards de la nuit sont

malsains en diable! Et puis, tu sais! l'eau-de-vie n'engraisse pas! Voyons, un bon mouvement..... Soyons gentille, bigre!

— Père, remarqua Fanchette avec inquiétude, tu ne me demandes de l'eau-de-vie que quand on t'a chargé d'une besogne dangereuse.

— Du danger! il n'y en a pas... pas plus que sur ma main... Il faut que je fasse mon état de garde, voilà tout.... Allons, est-ce dit? donne-moi cette pe-

tite goutte, et je t'embrasserai pour la peine, ma jolie Fanchette!

La jeune fille ouvrit en soupirant une armoire dont elle gardait la clé, prit une bouteille dont l'aspect épanouit encore la large figure du bonhomme, et versa parcimonieusement un demi-doigt d'eau-de-vie dans un verre à cidre.

Le garde, en possession de ce trésor liquide, l'approcha de son nez pour en aspirer les délicieux parfums, puis éleva le verre à la hauteur de son œil pour admirer la couleur dorée de la précieuse

liqueur; il allait enfin la porter à ses ses lèvres, quand tout à coup il tressaillit, ses yeux devinrent fixes, et il déposa son verre sur la table, sans l'avoir vidé.

En ce moment, une femme enveloppée d'une grande mante à capuchon, se précipita dans la chambre dont elle referma la porte derrière elle.

Vinet et ses compagnes se levèrent; ils avaient reconnu la comtesse de Ganges.

Léocadie laissa tomber son capuchon.

Ses yeux avaient un éclat fiévreux, son visage était pâle : elle étendit le bras vers la chandelle :

— Éteignez cette lumirère, dit-elle d'une voix étouffée, vous êtes mes amis, je le sais et je me fie à vous ; mais on pourrait venir, et si l'on me voyait ici.....

Vinet s'empressa d'obéir, et la chambre ne fut plus éclairée que par la flamme tremblante du foyer.

La comtesse tomba mourante sur un siége que Fanchette s'était empressée d'apporter.

— Madame, dit le garde, est-ce bien possible? Vous êtes venue seule, à travers le bois, par cette nuit noire...

— Je n'y pensais pas, reprit madame de Ganges, avec égarement; dans l'affreuse situation où je me trouve, songe-t-on à ces terreurs puériles? Depuis ce matin je suis à la torture; je voulais venir, mais je ne pouvais pas, je n'osais pas... Je n'avais personne à questionner;

l'incertitude me tuait... Enfin, ce soir, on est venu le chercher de la part du juge, il est sorti, e me suis échappée... Mais ne perdons pas de temps, car je n'ai qu'une minute à rester ici ! Vinet, mon bon Vinet, qu'a-t-on découvert ?

— Je ne sais de quoi vous parlez, madame la comtesse.

— Eh ! cette lettre qu'on a tant cherchée, cette lettre qu'un scrupule honorable vous a fait refuser et dont j'achèterais la possession par dix années de mon

existence, cette lettre a-t-elle été retrouvée ?

— Non, madame, ils ont tout bouleversé, tout haché sans résultat.

— Que le ciel soit loué !

— Mais ce soir, on a fait certaines découvertes, continua le garde sans comprendre encore la pensée de madame de Ganges, et avant que cette nuit ne soit écoulée, la précieuse lettre sera, j'espère, entre les mains du juge.

— Que dites-vous? on sait ce qu'elle est devenue? on va la retrouver? en êtes-vous sûr? et qui donc la retrouvera?

— Le bon Dieu permettra peut-être que ce soit moi, madame, dit le garde.

— Vous, Vinet? demanda Léocadie avec aigreur, vous que je considérais comme mon serviteur le plus fidèle, mon ami le plus sûr?

— Et pourquoi ne le serais-je plus, madame, ma chère maîtresse? Cette let-

tre ne doit-elle pas laver M. le comte d'une accusation d'assassinat?

— Mais elle me déshonore, moi! dit madame de Ganges d'une voix sourde et profonde.

Le garde se frappa le front, comme si cette idée ne se fut pas encore présentée à son esprit.

Après une courte pause, la comtesse répondit chaleureusement :

— J'ignore, Vinet, comment vous avez

pu pénétrer mon triste secret; mais l'avant-dernière nuit, vous et votre charmante fille, vous m'avez rendu des services tels que je ne les oublierai jamais, dussé-je vivre cent ans ! Sans vous une catastrophe était imminente ; un scandale, un crime peut-être était inévitable; vous m'avez sauvée, et j'ai pu croire un moment que le ciel voulait effacer ma faute... Celui que j'ai offensé semble tout près de sa tendresse; et cette tendresse m'est plus précieuse que l'existence......

La découverte de cette lettre va me rejeter dans l'abîme dont j'espérais sortir ;

il me haïra, il me méprisera et je n'aurai plus qu'à mourir de honte et de douleur. Vinet, nulle autre personne que moi ne doit lire cette lettre qui m'était destinée! Cette lettre m'appartient, m'entendez-vous?

Le pauvre garde suait à grosses gouttes.

Madame, répliqua-t-il; si cela dépendait de moi... Mais la justice s'en mêle, et la justice est passablement impérieuse! D'ailleurs, d'où vous vient la pensée que

cette lettre puisse être compromettante pour vous?

— Du mystère qu'on a mis à vous la présenter, du choix même qu'on a fait de vous, dont on connaît le dévoûment à ma personne... Dans le trouble inexplicable où se trouvait ce malheureux jeune homme, il n'a pu calculer la portée de ses expressions...

— Mais, madame, songez à la position de M. le comte; il est menacé d'un procès criminel, il peut être condamné.

— Ce procès n'aura pas lieu, le roi ne le souffrira pas... D'ailleurs, on n'a pas de preuves; les magistrats du pays ont abusé de leur autorité; mais le juge d'instruction est plein d'égards pour le comte et l'a remis en liberté. Je vous dis, mon bon Vinet, que mon mari n'est pas en danger!

— Je le souhaite ardemment, madame; mais qu'attendez-vous de moi? Je suis bien peu de chose, et j'ignore si je trouverai moyen...

— Ne parlez pas ainsi, Vinet, mon

vieux serviteur, mon ami. Je vous sais plein de finesse et de raison ; si vous le voulez véritablement, vous me sauverez encore de ce danger, j'en suis sûre ! Vinet, c'est à mon tour d'invoquer ces souvenirs de mon enfance que vous me rappeliez l'autre jour. Ne suis-je donc plus votre petite Léocadie, cette innocente enfant aux cheveux blonds, à la robe blanche, qui jouait sur vos genoux, et que vous aimiez comme votre fille ! Et vous, bonne Suzanne, poursuivit la comtesse, avez-vous oublié les heures délicieuses que je venais passer à votre cabane de la Rochette ? Avez-vous oublié nos joyeux goûters dans un cabinet

fleuri de clématites et de chèvrefeuilles ? Et toi, Fanchette, belle et généreuse fille, toi qui m'es apparue comme un ange sauveur dans un moment funeste; toi, dont la candeur doit avoir tant d'influence sur ton excellent père, souviens-toi que, pendant ton enfance, je façonnais parfois tes robes et tes modestes ajustements de mes propres mains; souviens-toi de notre joie à toutes deux quand je venais t'apporter mes petits présents!... Eh bien ! Fanchette, et vous, Suzanne, je vous conjure de m'aider à fléchir votre père, votre mari; il peut me sauver la vie et l'honneur... et il ne veut pas !

— Ne dites pas cela, madame, s'écria le pauvre garde tout en pleurs ; vous me brisez l'âme.

— Promettez-moi donc, oh! promettez-moi que cette lettre me sera remise à moi seule... Tenez, Vinet, cette Léocadie que vous révérez tant, cette fière et impérieuse comtesse de Ganges, elle s'humilie devant vous, elle vous demande grâce, elle est à vos genoux!

En même temps, la femme coupable s'agenouilla dans l'ombre, et on entendit ses sanglots.

Le bon Vinet ne pouvait parler.

Son visage devint pourpre comme s'il eût été menacé d'apoplexie.

— Mon homme, dit Suzanne, qui ne perdait pas cette excellente occasion de larmoyer à discrétion, aurais-tu bien le cœur de refuser notre chère maîtresse?

— Mon père, dit Fanchette à son tour d'une voix vibrante, ne peux-tu rien pour cette pauvre dame? Nous lui devons tout, et s'il est en ton pouvoir de faire ce qu'elle demande...

Le garde prit sa tête entre ses mains avec une sorte de désespoir.

— Je le voudrais, je le voudrais! s'écria-t-il; mais croyez-vous donc que cela dépende de moi? A moins que le hasard ne me favorise.

La comtesse se releva.

— Il suffit, reprit-elle de son ton raide et hautain, je me suis assez humiliée; je ne croyais même pas pouvoir tant m'abaisser... Mais je ne dois pas rester plus longtemps; on remarquerait peut-

être mon absence au château... Vinet, maintenant que vous savez la vérité; vous m'avez vue dans tout mon désespoir et dans toute ma honte ; je n'ai plus rien à vous dire... Adieu !

Et le claquement de la porte annonça qu'elle était partie.

Un profond silence régna dans la salle.

— Elle! reprit enfin Vinet, à peine remis de son trouble, elle! se prosterner ainsi devant moi!

— Elle est si effrayée! dit Suzanne.

— Elle est si malheureuse! murmura Fanchette.

La jeune fille, sur l'ordre de son père, ralluma la chandelle ; presque aussitôt on entendit un bruit de pas dans l'allée voisine, et Louis Hubert parut avec Claude Pichard.

Louis salua poliment Suzanne, et surtout Fanchette, qui rougit.

— Monsieur Vinet, dit-il nous sommes en retard, je le crains ; partons bien vite, car on doit nous attendre là-bas...

Le temps est magnifique et la campagne est belle à voir par le clair de lune.

— Du diable si je mettrais le pied dehors pour voir cela, mon garçon, répliqua le garde; mais, bigre! comme tu dis, nous devrions être au rendez-vous... Allons, Fanchette, mon sabre, mon fusil, et enferme bien Choupille qui ne m'est pas nécessaire. Quant à vous, verrouillez les portes, les fenêtres, et soyez tranquilles pour le reste.

— Mon homme, s'écria Suzanne, quelle besogne avez-vous donc cette nuit?

— Père, dit Fanchette avec épouvante, sois prudent, je t'en supplie.

— Vous êtes des sottes... Demain matin, quand vous vous éveillerez, vous me trouverez ronflant dans mon lit... Allons, bonsoir, poulettes, et finissons-en, bigre !

Tout en parlant, il avait renouvelé les amorces de son fusil, embrassé sa femme et sa fille ; puis il vida le verre d'eau-de-vie resté sur la table et dit résolument :

— En route.

Les deux femmes ne faisaient plus d'objections; elles les savaient inutiles.

Mais au moment où Vinet et ses compagnons allaient sortir, Suzanne dit bas à son mari :

— Au moins songe à la commission de la pauvre comtesse.

De son côté, Fanchette s'etait approchée d'Hubert.

— Monsieur Louis, murmura-t-elle avec émotion, je sais que vous êtes un brave et honnête garçon ;..... veillez encore sur mon père, et je... oui... je vous aimerai... comme un frère.

Hubert lui serra la main par un mouvement chaleureux, puis le garde et ses nouveaux amis quittèrent la Maison-Grise, et disparurent dans la nuit.

CHAPITRE QUINZIÈME

XV

LA LUTTE.

Un quart d'heure après, Vinet et ses deux compagnons arrivèrent au lieu convenu, petite clairière, située à peu de distance de la lisière de la forêt.

Il y régnait un silence complet.

Aussi les survenants crurent-ils d'abord être les premiers au rendez-vous, mais ils reconnurent bientôt qu'ils se trompaient.

Le juge, M. de Germont, et un personnage taciturne, enveloppé d'un manteau, étaient là, déjà, postés sous les arbres de haute futaie, avec deux brigades de gendarmerie à pied et une demi-douzaine de gardes les plus sûrs.

Les trois volontaires furent entourés

avant d'avoir pu s'apercevoir qu'ils n'étaient pas seuls dans la clairière.

— Arrivez donc, Vinet, dit M. de Germont, dès qu'ils furent reconnus. Ma foi ! je commençais à croire que le rôle que vous avez choisi dans cette expédition n'était plus de votre goût ou du goût de vos camarades... Je pensais à faire cerner la maison par mes agents, et à tenter d'arrêter notre homme *au petit bonheur*.

— C'eût été tout perdre, monsieur, répliqua le garde; qu'un gendarme se

montre une minute à découvert près de la maison de Petit-Renard, et notre maître d'école s'échappera. Mais d'abord, monsieur le juge, a-t-on pris toutes les précautions, afin que l'on ne soupçonne pas dans le pays le but de cette réunion?

— Notre monde est arrivé par groupes de deux ou trois personnes et en suivant des chemins différents. Excepté les deux chefs, aucun de nos gens ne sait encore à quel service on va l'employer. D'un autre côté, des gendarmes à cheval gardent la grand'route, et nul ne passera

cette nuit, soit à pied, soit en voiture, sans s'être fait reconnaître...

— Bigre! c'est à merveille, et si votre sanglier n'a pas quitté sa bauge.

— Il est encore au gîte; tout à l'heure, j'ai vu de loin des espèces d'ombres rôder autour de la maison; c'étaient des sentinelles sans doute, et on ne prendrait pas tant de précautions si la maison était vide.

— C'est juste, monsieur; cependant,

êtes-vous bien certain de n'avoir pas été vu vous-même.

— Allons donc! j'étais masqué par une touffe de feuillage... Mais écoutez, Vinet : le plan de cette expédition est entièrement de vous; prenez donc les mesures que vous croirez convenables pour en assurer le succès ; on vous obéira comme à moi-même.

— Merci, monsieur le juge... les choses étant ainsi, ne vous inquiétez pas, bigre! vous verrez que ça marchera bien!

Et tout entier à la périlleuse entreprise dont il venait ainsi d'être déclaré chef, il s'empressa de s'aboucher avec les officiers de gendarmerie et le brigadier des gardes.

Pour faire mieux comprendre les événements qui vont suivre, nous devons nécessairement donner une courte description des localités.

A cinquante pas environ de la clairière, où les gens de justice étaient réunis, s'étendait une lande de sept ou huit arpents, plate, pelée, stérile.

Le terrain, une sorte de tuf jaunâtre, était impropre à la culture; on avait pourtant essayé d'y semer des pins, arbres qui s'accommodent volontiers du sol le plus ingrat; mais l'essai n'avait pas réussi.

La plupart des plants étaient morts; on apercevait à peine, de loin en loin, un arbuste atteignant la hauteur d'un homme.

En revanche, le sol produisait de lui-même des bruyères et des touffes clairsemées de genêts à balais qui rompaient

un peu la monotonie de cette surface aride.

La forêt formait autour de la lande un grand arc dont la corde était une ondulation de terrain assez élevée, mais également nue et stérile ; derrière cette ondulation passait la grande route.

La maison de Petit-Renard, misérable bouge construit en terre et en branchages, recouvert en chaume, s'élevait exactement au centre de la plaine.

En ce moment, les rayons de la lune

l'éclairaient de tous côtés, de sorte qu'il paraissait impossible d'en approcher à l'improviste.

De plus, des formes agiles qu'on voyait de temps en temps glisser sur la bruyère, comme des lièvres en belle humeur, témoignaient que les enfants de Petit-Renard faisaient bonne garde; et sans doute, de jeunes yeux étaient braqués dans toutes les directions, afin de reconnaître le danger de plus loin.

Une minute d'observation suffit pour indiquer à Vinet les dispositions à pren-

dre, et il se mit en devoir, à son tour, de poser des sentinelles.

Il les plaça sur la lisière du bois, à l'ombre des buissons, avec consigne de ne pas se découvrir, à moins d'être appelées par des coups de feu.

Les légères hauteurs, situées entre la plaine et la grande route, furent occupées par quatre gardes alertes et résolus, qui se glissèrent à plat ventre derrière les broussailles et parvinrent à se poster de distance en distanee sans être aperçus.

Ainsi, la maison se trouva complètement investie, et il semblait impossible que le terrible Rouiller pût échapper désormais à la punition de ses crimes.

Mais le bonhomme connaissait les ressources de son ennemi, et il savait bien que ce luxe de précautions serait probablement inutile.

Tout le succès de l'entreprise dépendait de lui, Vinet, et des deux compagnons qui devaient l'assister dans cette entreprise.

Or, de ces deux compagnons, l'un, Louis Hubert, était privé d'une partie de ses moyens par sa récente blessure à la jambe; l'autre, Claude Pichard, paraissait avoir beaucoup perdu de son ardeur, depuis qu'on se trouvait en présence du danger.

Cependant, le garde, resté seul avec eux, derrière une cépée, se mit à leur donner ses instructions avec la plus grande lucidité.

Hubert les accueillit par un *oui* parfaitement accentué; mais le pleurard,

Claude, beaucoup moins content de sa tâche, voulut élever quelques objections.

— Monsieur Vinet, dit-il avec abattement, je n'aurai jamais le courage de faire ce que vous me demandez là !..... ce serait m'exposer à une mort certaine. Le maître d'école m'aurait donné mon compte avant que vous eussiez pu venir au secours...

— Eh ! bigre ? mon ami, répliqua Vinet avec impatience, il est trop tard pour barguigner ; le vin est tiré, il faut le boire. Tu ne risqueras absolument rien

si tu peux garder ton sangfroid une minute ou deux. Ni Hubert, ni moi, ne pouvons remplir cette tâche ; elle ne convient qu'à toi, l'ami, le complice de ces gaillards là-bas... Si tu veux que l'on te pardonne tes sottises, il faut payer de ta personne ; sinon tes larmes, et celles de ta mère, et celles de tous tes parents jusqu'au trente-sixième degré, ne te tireraient pas des griffes de M. de Germont... Ainsi donc ne lanternons plus... Allons, à l'ouvrage ! et n'oubliez pas mes recommandations.

En même temps, il rompit le conseil

et se mit à marcher vers la lande avec précaution ; Hubert le suivit, et Claude, effrayé des menaces du garde, n'osa pas rester en arrière.

Comme ils allaient sortir du bois, Vinet mit son fusil en bandoulière ; puis, se traînant sur les genoux et sur les mains, il chemina bon train dans cette posture incommode :

— Faites comme moi, dit-il, et à la moindre alerte, restez immobiles comme des rocs.!. Maintenant, silence! Rouiller a l'oreille si fine qu'il pourrait d'ici nous entendresouffler.

Hubert et Claude l'imitèrent, sans répondre; et comme dans leurs expéditions de braconnage, ils avaient eu souvent occasion de prendre cette allure, ils s'en tirèrent à leur honneur.

En marchant, ou plutôt en rampant ainsi, ils atteignirent la lande, au centre de laquelle se trouvait la maison de Petit-Renard.

Il fallait redoubler de vigilance; la lune éclairait la plaine, et l'on voyait toujours les enfants du braconnier errer

sur la bruyère, l'œil attentif et l'oreille au guet.

Un faux mouvement, le froissement d'une feuille, le bris d'une branche séche pouvaient donner l'alarme.

Aussi les trois hommes n'avançaient-ils qu'avec une extrême lenteur.

Vinet ouvrait la marche et se glissait adroitement sur le sol, malgré son embonpoint.

De temps en temps, il s'arrêtait et le-

vait la tête avec prudence pour reconnaître la position.

Puis il continuait d'avancer, et ses compagnons l'imitaient de leur mieux.

Ils parcoururent ainsi le tiers environ de la distance totale.

Ils profitaient des plus légers accidents de terrain, des rares touffes d'arbustes et de genêts qui se trouvaient sur leur passage, pour masquer leur manœuvre.

Parfois ils étaient obligés de faire halte afin de respirer; mais pas une parole n'était prononcée; c'était par signe seulement qu'ils se communiquaient l'ordre d'avancer ou de s'arrêter de nouveau, le visage contre terre.

Malgré ces précautions, une des sentinelles de Petit-Renard parut bientôt les avoir éventés.

Cette sentinelle, était un jeune garcon d'une douzaine d'années, à la figure joufflue, aux cheveux blonds tirant sur le blanc, son costume consistait en une

chemise et un pantalon de toile grossière; il tenait à la main un quignon de pain noir qui devait l'aider à passer les longues heures de sa faction, et il mordait dedans avec une remarquable voracité.

La présence de ce drôle était particulièrement gênante pour Vinet et ses compagnons.

Il restait immobile, devant la maison paternelle, juste entre eux et la porte du logis.

Deux autres enfants, un garçon de dix ans et une fille à peu près du même âge, flânaient non loin de lui ; mais à cause de leur position, devaient être un obstacle sérieux pour le garde et ses acolytes.

De moment en moment le polisson aux cheveux blancs devenait plus incommode.

Il se trouvait encore à plus de soixante pas de nos gens, et à cette distance il devait les confondre dans la nuit avec le tapis aux teintes sombres de la bruyère; d'ailleurs, le vent qui frémissait faible-

ment dans la forêt voisine et le bruit continuel de ses propres mâchoires avaient dû l'empêcher d'entendre le frôlement des herbes sèches.

Cependant, ses soupçons avaient été sans doute éveillés par quelque circonstance inconnue, car ses yeux restaient constamment attachés sur eux.

Pour comble de malheur, l'espace à parcourir était complètement nu; plus de touffes de genêts, plus d'arbustes derrière lesquelles on pût se cacher.

Vinet, haletant, s'arrêta dans un léger enfoncement du sol, pour aviser aux moyens de tourner la difficulté.

— Maudit Jean-le-Blanc! murmura Claude, il va tout perdre!

Un coup de coude de Vinet le fit taire; le fils de Petit-Renard ne mangeait plus et regardait de leur côté d'un air d'inquiétude.

Quand le garde l'eut vu mordre de nouveau dans son pain, il dit à voix basse :

— Allons! nous ne devons plus hésiter, Claude, passe le premier et souviens-toi de la consigne.

Claude prit en soupirant la tête de la colonne et tous les trois se remirent à ramper; mais cette fois ils n'allèrent pas loin.

A peine se furent-ils avancés dans la plaine que l'enfant interrompit d'une manière complète l'exercice de ses mâchoires et donna d'autres signes d'alarme.

Vinet commanda halte; il était trop tard ; le drôle, tournant prestement sur ses talons, se dirigeait avec rapidité vers la maison.

Le garde comprit le péril.

— Maintenant, Claude, murmura-t-il ; allons ! vite.... debout !

Claude ne bougeait pas; un coup de pied bien appliqué dans ses tibias stimula son zèle.

Il se leva, sans savoir ce qu'il faisait,

rejoignit le fuyard en quelques enjambées, pendant que le garde et Hubert restaient couchés à plat ventre, et lui dit d'un ton amical.

— Eh ! Jean-le-Blanc, ne me reconnais-tu pas ? C'est moi, Claude Pichard, un ami de ton père et de M. Rouiller.

Cette voix connue ne sembla rassurer qu'à demi le fils de Petit-Renard ; cependant il s'arrêta.

—Tiens, c'est vous, monsieur Claude? dit-il.

Et se plaçant entre cet ami douteux et la porte de la maison, il se remit à mordre dans son pain qui diminuait à vue d'œil.

Pichard était fort embarrassé.

— Jean-le-Blanc, balbutia-t-il enfin, où est ton père ?

— Je ne sais pas, répondit l'enfant, la bouche pleine.

— Et M. le maître d'école ?

— Je sais pas.

— J'aurais pourtant grand besoin de de leur parler, reprit Claude, qui s'enhardit; voyons, ne peux-tu m'indiquer où je les trouverai?

— Je... sais... pas...

— Eh ! tu m'ennuies à la fin ! Crois-tu donc que j'ignore qu'ils sont là dans la maison ? Allons, conduis-moi; j'ai beaucoup de choses à leur apprendre et ils seront contents de me voir.

— Mais... mais...

— Allons! marche devant, que je te dis... on ne te grondera pas; j'en réponds; ton père et le maître d'école m'attendent.

En même temps, il poussa vers la cabane le jeune drôle, qui cédait avec répugnance.

Dès que Jean-le-Blanc eût le dos tourné, le garde et Hubert, qui guettaient ce moment, se portèrent avec une extrême rapidité à vingt pas de la demeure

du braconnier, et se blottirent de nouveau dans la bruyère.

Claude Pichard, malgré son calme apparent, était fort inquiet de l'accueil qu'il allait recevoir ; son arrivée pouvait être saluée d'un coup de fusil, et la présence du fils de Petit-Renard ne diminuait pas beaucoup le péril.

Jean-le-Blanc, de son côté, ne paraissait nullement rassuré sur les suites possibles de son obéissance.

Cependant, subjugué par l'ascendant

de Claude qu'il savait appartenir à l'association dont son père faisait partie, il leva le loquet de la porte et introduisit le visiteur dans la maison.

Rien de sordide et de misérable comme cet intérieur de braconnier : c'était un tohu-buhu de filets, d'engins de chasse, de meubles écloppés et de haillons.

Pas de plancher, pas même de carrelage en briques ; dans les orages, la pluie filtrait à travers le toit de chaume et formait des gouttières dont la trace était visible en tout temps ; les murail-

les de terre offraient partout des crevasses qu'on avait bouchées négligemment avec des poignées de foin.

Néanmoins, ce bouge immonde avait en ce moment un air de fête ; un grand feu, alimenté avec du bois volé dans la forêt voisine, l'éclairait conjointement avec deux chandelles.

Une table boiteuse était servie au milieu de la pièce; sur cette table, deux grands plats ébrechés contenaient, le premier, un magnifique lièvre aux haricots, l'autre, une poule faisane aux pommes de terre.

Un pot de cidre et une bouteille d'eau-de-vie complétaient ce somptueux couvert, autour duquel avaient déjà pris place le maître d'école et Petit-Renard, le seigneur du logis.

Rouiller était assis, le dos au feu, le visage tourné vers la porte, son fusil posé sur ses genoux.

Quand il vit la figure blême et décomposée de Claude Pichard, apparaître au-dessus de la tête de l'enfant, il se leva d'un bond en proférant un effroyable blasphème :

— Gredin! s'écria-t-il, que viens tu faire ici? Je gage que tu veux me trahir... Si je le croyais!

— Au contraire, monsieur Rouiller, au contraire, s'empressa de dire Claude épouvanté, je viens vous donner avis que la justice...

Mais ces paroles ne purent être entendues.

Petit-Renard, sans autres explications, venait de tomber à bras raccourcis sur

son fils, qui braillait de manière à renverser cette masure délabrée.

Le maître d'école voulut imposer silence au père et à l'enfant.

— Laisse-le, Petit-Renard, s'écria-t-il, mille tonnerres! tu le rosseras demain... on l'a trompé; ce n'est pas lui qui est coupable...

Mais Petit-Renard frappait toujours et les cris continuaient.

Le rôle de Claude devenait de plus en plus embarrassant.

Si le chef des braconniers n'eût été distrait par la correction infligée au fils par le père, il se fût certainement aperçu du trouble extraordinaire de Pichard, et la mort de son ancien compagnon eût été immédiate.

Au milieu de ses angoisses, Claude entendit enfin au dehors un bruit de pas significatif; on venait à son secours.

Sûr d'être soutenu, il éprouva tout à

coup une espèce de transport fébrile, dont plus tard il eut peine à se rendre compte.

Il ne brillait pas par le courage; mais rien n'est audacieux comme un poltron révolté.

Comme le maître d'école venait de se rasseoir, tout en gourmandant avec fureur Petit-Renard, Claude saisit la table du festin, la souleva d'un effort subit et la précipita sur le braconnier qui fut renversé.

Avant que Rouiller eût eu le temps de

se reconnaître, Claude se rua sur lui et cria d'une voix retentissante :

— A moi, Vinet! à moi, tous! il est pris.

— Nous voici, mon garçon! répondit le garde ; tiens ferme, nous voici!

— A moi, Petit-Renard! dit le maître d'école à son tour, en se tordant comme un serpent sous le fardeau qui l'écrasait.

Il y eut un moment d'effroyable désordre.

Vinet et Hubert s'étaient élancés dans la cabane; pendant que le garde se jetait sur Jérôme Rouiller pour aider Claude à maîtriser ses mouvements, Hubert essayait de s'emparer de Petit-Renard, homme robuste et fanatisé, qui pouvait opérer une diversion dangereuse pour les assaillants.

Les chandelles avaient été renversées ; une faible lueur, venue du foyer, éclairait seule ce combat acharné.

On ne voyait plus que des ombres noires qui s'agitaient, on n'entendait

que des trépignements convulsifs, des rugissements étouffés.

Telle était la force athlétique du maître d'école, que, malgré le poids de la table sous laquelle il se débattait, malgré les efforts des deux hommes qui cherchaient à s'emparer de lui, il parvint à se soulever sur les genoux.

Heureusement son fusil se trouvait pris sous les meubles renversés.

Pendant que Claude luttait contre lui, le garde crut pouvoir profiter du moment

pour tirer de sa poche un paquet de cordes dont il s'était muni par précaution ; mais, comme il exécutait ce mouvement, Rouiller repoussa Claude d'un effort vigoureux, et l'envoya tomber contre le mur en terre, qui s'entr'ouvrit ; puis, tirant un pistolet de sa poitrine, il ajusta Vinet.

C'en était fait du courageux garde, si Hubert, qui venait enfin de renverser Petit-Renard, n'eût vu le péril que courait le père de Fanchette. Laissant son adversaire à demi vaincu, il courut au maître d'école dont il détourna le bras ;

le coup partit sans atteindre personne.

— Merci, mon garçon, s'écria Vinet, et de deux!... Bigre ! Je te vaudrai ça, je te le promets!

Tout en parlant il avait déroulé sa corde et, avec le secours de ses deux compagnons, il la passait autour des bras de Jérôme, qui se démenait, hurlait, mordait avec la rage d'une bête féroce. Bientôt le scélérat fut garotté de manière à rendre sa résistance moins périlleuse ; cependant ses jambes étaient libres encore, et il s'en faisait un for-

midable moyen de défense. Les assaillants, fort empêchés à le contenir, ne pouvaient songer à ce qui se passait derrière eux.

De son côté, Petit-Renard s'était relevé lestement et s'était emparé de son fusil, appuyé contre un meuble à sa portée.

D'abord, il n'osait tirer dans cette masse informe qui se roulait à ses pieds ; il craignait de frapper celui-là même qu'il désirait défendre. Mais un grand bruit de voix et de pas qui se rapprochaient de la maison, l'avertit que ses

adversaires allaient recevoir un puissant renfort.

Alors il ne réfléchit plus, et ajustant au hasard, il fit feu.. Un cri terrible partit auprès de lui.

Au même instant, une troupe de gardes et de gendarmes, la carabine au poing, apparut au milieu de la fumée qui remplissait ce réduit.

On s'élança sur Petit-Renard, le seul qui fut debout, et on parvint à le désar-

mer avant qu'il eût pu lâcher son second coup.

Dans cette horrible confusion, les accidents, résultant des méprises, étaient plus à craindre encore que la résistance des braconniers.

Une voix s'éleva :

— Monsieur Vinet, demandait Hubert avec anxiété, êtes-vous blessé ?

— Non, grâce au ciel, mon garçon ; et toi?

— Un rien, une égratignure... et Claude?

— Moi- je suis massacré, dit le pauvre Pichard avec un accent lamentable, j'ai certainement une balle dans les reins!

— Bigre! dit Vinet.

Il s'empressa d'achever de garotter les jambes du maître d'école qui ne résistait plus; Hubert cherchait à tâtons une chandelle pour la rallumer.

— Puis-je entrer, messieurs? demanda quelqu'un du dehors.

— Oui, oui, monsieur de Germont, cria Vinet; l'affaire est bâclée... mais pas aussi heureusement que je l'aurais désiré, je crois.

Le juge entra, suivi de son greffier et du personnage silencieux qui ne l'avait pas quitté de la soirée.

Une lumière brilla et vint éclairer le spectacle sinistre que présentait la demeure du braconnier.

La plupart des meubles étaient renversés; des débris de toutes sortes jonchaient le sol.

L'épaisse fumée provenant des deux coups de feu tirés à courte distance l'un de l'autre, formait un nuage suffocant.

Plus de vingt personnes se pressaient dans cet étroit espace; les gardes d'abord, puis les gendarmes qui s'étaient emparés de Petit-Renard, et même de ses enfans, malheureux innocens dont on attendait des révélations.

On entrevoyait vaguement, étendus par terre, le maitre d'école dont tous les membres étaient garrottés, et Claude

Pichard, qui troublait de ses lamentations le silence solennel des assistans.

— Voyons, mon pauvre enfant, qu'as-tu donc ? demanda le garde d'un ton de compassion en s'approchant du blessé; aurais-tu reçu la charge de Petit-Renard ?

— Ah oui ! Monsieur Vinet, que je l'ai reçue!... ça me cuit... ça me cuit.

Le bonhomme s'agenouilla près de lui pour examiner la blessure; mais, après

une rapide inspection, il administra rudement une tappe au braillard.

— Ah! bigre! s'écria-t-il, n'as-tu pas de honte? une égratignure comme pourrait en faire la patte d'un chat! La chevrotine s'est contentée d'effleurer la peau.

— Vrai! monsieur Vinet, s'écria Claude, subitement guéri en se relevant; et moi qui croyais... Eh bien! puisque ce ne sera rien, vous pouvez dire à M. le juge comment je me suis conduit dans cette affaire, en ai-je montré du

courage! Hein? monsieur Vinet, en ai-je montré!...

— Je suis content de toi, répliqua le garde; mais, à ton tour, mon brave Hubert je veux voir aussi ta blessure.

— Ne vous en inquiétez pas, monsieur Vinet, répliqua le jeune homme, en montrant à sa main gauche une balafre, dont il étanchait le sang avec son mouchoir.

— Mais où donc a porté la charge de Petit-Renard.

— Pardieu! ce n'est pas difficile à deviner, dit le brigadier de gendarmerie qui s'était avancé pour s'emparer du maître d'école, regardez!

Il souleva le corps du chef des braconniers dont la tête retomba comme une masse inerte avec un bruit sourd.

Vinet s'empressa d'abaisser la lumière qu'il tenait à la main. Alors le silence et l'immobilité du terrible Jérôme Rouiller furent expliqués ; le coup de fusil de son complice avait traversé sa poitrine.

— Ah! bigre! s'écria le garde, voilà de jolie besogne! Eh! Petit-Renard est-ce ainsi que tu défends tes camarades?

Le braconnier haussa les épaules avec une expression farouche et détourna les yeux.

Cependant on avait relevé la table; le greffier commençait à s'installer avec sa plume, son encre et son papier timbré.

— Messieurs, dit le juge d'un ton d'autorité, nous allons dresser procés-verbal de ces événemens et procéder

aux interrogatoires... Mais, avant tout, monsieur le brigadier de gendarmerie, videz les poches de Jérôme Rouiller et et remettez-moi les objets que vous y trouverez; les papiers surtout sont d'une grande valeur pour la cause.

Vinet se souvint alors des recommandations de la comtesse, recommandations qu'il avait oubliées, il faut le dire, pendant la chaleur du combat.

— Les papiers auront été détruits, monsieur le juge, dit-il avec précipitation, mais ceci pourra confimer mes

prévisions au sujet du pauvre M. de Barneville.

Et il remit au magistrat le pistolet que Rouiller avait déchargé sur lui.

Cette arme de luxe, richement incrustée en argent, ne semblait pas faite à l'usage des braconniers M. de Germont la retourna dans tous les sens.

— Plus de doutes, dit-il d'un air de satisfaction ; c'est bien un pistolet appartenant au malheureux Édouard de Barneville ; ses initiales sont gravées sur la

crosse; Jérôme Rouiller l'aura dérobé peu de minutes après le tragique événement. Si donc maintenant nous pouvons découvrir le portefeuille dont on a parlé...

— A quoi cela servirait-il? reprit le garde, ce pistolet n'est-il pas une preuve suffisante? D'ailleurs le portefeuille, vous ne le trouverez pas... Le maître d'école n'aurait pas eu l'imprudence de le garder sur lui!

Cette chaleur eût pu donner à penser au magistrat; mais M. de Germont n'écoutait plus Vinet.

Toute son attention se concentrait en ce moment sur le personnage silencieux qui l'avait accompagné.

Celui-ci, debout à quelques pas et toujours enveloppé dans son ample manteau, semblait examiner d'un air de profond intérêt un objet qu'il venait de ramasser au millieu des débris de tout genre dont le sol était semé.

— Monsieur le comte, dit le juge avec politesse, mais d'une voix ferme, personne ici ne doit toucher avant moi ce qui peut être une pièce de conviction...

Remettez-moi donc l'objet que vous venez de trouver à terre, je vous en prie.

Le comte de Ganges, que le lecteur a sans doute deviné, se retourna d'un air de fierté blessée; mais aussitôt se ravisant, il tendit en silence au magistrat un portefeuille ouvert, tandis que l'autre main semblait cacher quelque chose sous les plis de son manteau.

Avant que M. de Germont eût eu le temps de prendre le portefeuille, le garde s'élança dessus et s'en empara.

— Le portefeuille de M. de Barneville! s'écria-t-il.

— Qu'est ceci, monsieur Vinet? s'écria le juge, indigné; les services que vous venez de rendre à la justice autorisent-ils de tels procédés? Remettez-moi ceci, monsieur, et n'oubliez plus ce que vous êtes, ce que vous nous devez!

Le bonhomme était pâle en recevant cette mercuriale.

— Je voulais seulement, balbutia-t-il, m'assurer si ce portefeuille était bien

celui que j'ai vu hier entre les mains de M. de Barneville.

— Et bien! le reconnaissez-vous? demanda le juge avec plus de douceur.

— Il est impossible de s'y tromper; les initiales et les armoiries sont encore imprimées en or sur le maroquin.

Le magistrat s'assura du fait; puis il commança l'inventaire des objets contenus dans le portefeuille.

Il en tira d'abord plusieurs billets de

banque, puis un papier ouvert et sans suscription qu'il parcourut avec une émotion visible.

Au bout d'un moment, il reprit à haute voix :

— Toutes vos prévisions, Vinet se réalisent; le suicide d'Édouard de Barneville est désormais constaté. En voici l'aveu signé de sa main... On eût trouvé cette pièce importante sur la victime, si Jérôme Rouiller n'eût eu la détestable pensée de s'en emparer.

En même temps il donna lecture de cet écrit.

Édouard y disait en peu de mots qu'on ne devait accuser personne de sa mort; qu'un amour malheureux et le chagrin de quitter son pays le déterminaient à prendre une funeste résolution, dont il demandait pardon à sa pauvre mère et à Dieu.

Vinet écoutait avec angoisse; sûr enfin que ce papier redouté ne contenait rien de compromettant pour Léocadie, il parut soulagé d'un grand poids.

— Ainsi donc, s'écria-t-il, mon bon maître sera déclaré complètement innocent!

— Sans aucun doute, dit le juge, et c'est avec un extrême plaisir que je reconnais la fausseté de l'accusation qui pesait sur l'honorable M. de Ganges.

Le comte s'inclina.

— Cependant, poursuivit M. de Germont d'un air de réflexion, je dois encore adresser une question à Vinet... Ce papier (et il montrait l'écrit qu'il venait de lire)

est-il bien le même dont M. de Barneville a voulu le charger pour... une personne inconnue ?

Le garde tardait à répondre.

— Vinet, reprit le juge d'un ton sévère, vous êtes un homme probe et vous ne pouvez vouloir mentir à la justice !

— Je dirai donc la vérité, monsieur, répliqua le garde avec effort ; certainement ce papier n'est pas celui que j'ai vu dans les mains du pauvre défunt...

L'autre était une lettre de forme longue, avec un large cachet et une adresse que je n'ai pu lire.

— Alors nous devons retrouver cette pièce importante. Si Jérôme Rouiller, par insouciance sans doute, n'a pas détruit l'autre papier, pourquoi n'aurait-il pas conservé celui-ci? Cherchez par terre, messieurs; le portefeuille était ouvert quand M. de Ganges l'a relevé; la lettre dont il s'agit a bien pu s'en échapper.

On s'empressa d'obéir, mais on ne trouva pas ce qu'on cherchait.

— C'est étrange! dit le juge, et personne ne pourrait me fournir quelque lumière sur la disparition de ce papier, qui, j'en ai la conviction, se trouvait avec les autres au moment de la mort du maître d'école ?

On ne répondit pas; M. de Germont regardait le comte avec une fixité significative :

— Vous, peut-être, monsieur de Ganges, continua-t-il, en examinant le portefeuille, n'auriez-vous pas, par mégarde, laissé tomber...

Le comte assura d'une voix basse et précipitée qu'il n'avait rien vu.

M. de Germont paraissait pourtant encore avoir des doutes, quand Vinet s'écria :

— Qu'importe maintenant, monsieur le juge? que voulez-vous savoir de plus? Le suicide de M. de Barneville n'est-il pas suffisamment prouvé par la découverte de ce pistolet, par celle du portefeuille, surtout par cet écrit si net et si précis que vous venez de lire?

— Taisez-vous, Vinet, vous ne comprenez pas de quelle importance peut être ce papier qui touche des tierces personnes, et que, dans leur intérêt même, elles eussent dû laisser entre mes mains...

Et son regard semblait vouloir lire dans la pensée du comte qui restait toujours impassible.

— Allons, reprit-il après une pause, je me serai trompé, sans doute... Si cette lettre a jamais existée, maintenant elle est perdue, déchirée, brûlée, que sais-

je?... Mais c'est assez, je dois songer à mon devoir.

Il s'approcha de la table où le greffier avait déjà pris place pour remplir son office.

Dans le mouvement général qui suivit, le comte disparut sans prendre congé de personne.

Vinet restait pensif à l'écart; son esprit un peu lent pour tout ce qui ne touchait pas à ses actes habituels, n'avait pu saisir d'abord les soupçons du magistrat expérimenté.

Mais, après avoir un moment ruminé le cas, il se fit enfin dans son cerveau comme une horrible lueur.

Il se rapprocha de M. de Germont :

— Monsieur le juge, demanda-t-il à voix basse, croyez-vous vraiment que la lettre existe encore et qu'elle ait pu tomber entre les mains de *quelqu'un* ?...

— Je l'ignore, mon pauvre Vinet, répliqua le magistrat en aspirant lentement une prise de tabac, et je ne

pouvais, à moins d'employer des moyens qui me répugnent, m'assurer du fait. Que l'obstination des fous retombe sur leur tête!

— Diable! c'est qu'alors tout ne serait pas fini... au contraire... Ah! bigre... bigre... bigre!

En même temps il s'aperçut avec épouvante du départ subit de M. de Ganges.

Il eût bien voulu pouvoir le suivre afin d'empêcher un nouveau malheur

peut-être ; mais sa présence était indispensable, et force lui fut d'assister aux interrogatoires qui se prolongèrent très avant dans la nuit.

CHAPITRE SEIZIÈME

XVI

LA CHAMBRE DE LA COMTESSE.

Pendant que ceci se passait chez Petit-Renard, Léocadie était rentrée au château.

Plusieurs fois, en quelques heures,

elle s'était crue sûre de reconquérir l'affection de son mari, et toujours un événement fatal était venu renverser ses espérances.

Enfin, la crise décisive approchait : c'était de son salut définitif ou de sa perte finale qu'il s'agissait maintenant, et cette pensée la jetait dans d'inexprimables angoisses.

Elle était seule dans sa chambre : une lampe, couverte de son globe de verre dépoli, l'éclairait d'une lueur pâle et triste ; un calme profond régnait dans la maison.

Tantôt la comtesse, à demi-couchée sur un canapé, rêvait dans une immobilité complète ; tantôt elle se promenait d'un pas inégal en laissant échapper des paroles inarticulées.

Parfois elle s'arrêtait près de la porte et prêtait l'oreille aux bruits vagues qui s'élevaient à longs intervalles dans quelque partie de cette vaste habitation; mais bientôt le bruit s'éteignait et elle reprenait sa promenade.

Vers minuit la comtesse, n'y tenant plus, agita vivement le cordon de sa sonnette.

La femme de chambre, parut en se frottant les yeux.

— Adelaïde, demanda madame de Ganges d'une voix altérée, a-t-on des nouvelles ? M. le comte est-il rentré ?

— Je l'ignore, madame, j'étais seule dans l'antichambre et je m'étais endormie.

— Allez voir... Ah ! un moment..... Si M. Dubreuil est au château, priez-le de passer chez moi.

La soubrette sortit; quelques minutes après, elle était de retour.

— Personne n'est rentré, et l'on n'a pas de nouvelles de la forêt, dit-elle; du moins les domestiques ne savent rien.

— Et Dubreuil ?

— Il cause devant la porte avec le fils du garde Rimblot... Il va venir dans un instant, et il aura peut-être appris quelque chose... Madame la comtesse a-t-elle d'autres ordres à me donner ?

— Ne vous couchez pas... Cette nuit, Adélaïde, j'aurai besoin peut-être de tous ceux qui m'aiment!

La femme de chambre se retira les larmes aux yeux.

Presque aussitôt Dubreuil parut; l'honnête régisseur était rayonnant :

— Madame la comtesse, dit-il après avoir salué cérémonieusement, vous avez fait demander des nouvelles, et je vous en apporte de toutes fraîches, quoique incomplètes... M. le comte est enfin

déchargé de l'absurde accusation qui pesait sur lui ; on n'a plus aucun doute sur la réalité du suicide de M. Edouard de Barneville !

— Grand Dieu ! serait-il possible? s'écria Léocadie, sur qui cette révélation produisit un effet bien différent de celui qu'attendait Dubreuil.

— Je manque de détails ; mais on parle d'un combat dans la maison des braconniers; leur chef, Jérôme Rouiller, est mort, et l'on a trouvé sur lui le portefeuille de M. de Barneville... Du

reste, le petit Rimblot ne sait pas grand'-chose; il s'est introduit avec peine dans la maison de Petit-Renard, et il a pu seulement échanger quelques paroles avec son père; puis il est parti toujours courant pour m'apporter le premier cette nouvelle... Mais qu'avez-vous donc, madame la comtesse? est-ce que vous vous trouvez mal? Voulez-vous que j'appelle?

Madame de Ganges était retombée sur un siége en poussant un gémissement.

— Non, non, reprit-elle avec précipitation; n'appelez pas... ce n'est rien....

un peu de fatigue... Tenez, je me sens déjà mieux.

Elle se tut pendant une minute; puis, se tournant vers le régisseur qui restait debout devant elle d'un air de compassion :

— Monsieur Dubreuil, reprit-elle d'un ton plus ferme, depuis de longues années vous êtes l'ami de ma famille, le mien... ceci m'encourage à réclamer un service de votre dévoûment.

— Un service! demanda Dubreuil avec

étonnement. Madame la comtesse, c'est un ordre que j'attends de vous... De quoi s'agit-il ?

— Seulement de faire préparer la berline de voyage et de la tenir attelée jusqu'à nouvel ordre... Etienne servira de cocher... Oui, Etienne est un des *miens*... Mais il faut que cela s'exécute dans le plus grand secret.

— Madame la comtesse me permettra bien de lui demander...

— Où serait le mérite de votre obéis-

sance, si j'avais à répondre à vos questions ?

— Mais au moins, M. le comte est-il prévenu ?

— Il ne doit rien savoir. C'est à vous de réfléchir si vous voulez ou non accepter la responsabilité de cette démarche.

Le régisseur s'inclina tristement.

— J'obéirai, madame la comtesse, répliqua-t-il ; mais si ce que je redoute se réalise, je devrais peut-être...

La comtesse lui fit signe d'écouter; quelqu'un montait le grand escalier.

— C'est lui ! dit-elle d'une voix faible, n'oubliez pas votre promesse, que tout soit prêt dans une heure.

Avant que Dubreuil eût eu le temps de répondre, on traversa rapidement le petit salon qui précédait la chambre à coucher de la comtesse, et M. de Ganges, encore enveloppé de son grand manteau, parut sur le seuil de la porte.

A la vue de cette figure pâle et sé-

vère, Léocadie retint avec peine un cri d'épouvante; elle se rapprocha machinalement de Dubreuil comme pour se mettre sous sa protection.

Le comte n'eut pas l'air de remarquer ce mouvement; il se débarassa de son manteau.

— Laissez-nous, Dubreuil, dit-il avec distraction.

Mais le régisseur ne se pressa pas de sortir.

— Monsieur le comte, dit-il, revient sans doute de la lande... On assure qu'il vient de s'y passer des choses surprenantes...

— Tout va bien, interrompit le gentilhomme avec impatience; mais vous ne manquerez pas de gens pour vous donner des détails... Laissez-nous, vous dis-je ; je veux causer avec madame.

Le ton de ces dernières paroles n'admettait pas d'observations; mais Dubreuil avait d'ordinaire son franc parler, et il ne se rendait pas encore.

— Monsieur, reprit-il, vous paraissez fort agité ; si j'osais vous offrir mes conseils auxquels vous avez eu souvent recours.

— Quoi donc! s'écria le comte en frappant du pied, ne suis-je plus le maître chez moi?

C'était la première fois qu'il parlait à Dubreuil avec cette dureté.

Le pauvre homme regarda douloureusement la comtesse, comme pour la

prendre à témoin de son impuissance, et sortit le cœur navré.

Léocadie se trouva donc seule avec son mari ; mais déjà son effroi semblait s'être dissipé.

— Que peut-il faire de plus que de me tuer ? disait-elle dans le secret de sa pensée ; et la mort de sa main ne serait-elle pas un véritable bienfait pour moi ?

Elle avait donc repris sa place sur le canapé ; puis, calme et résignée, elle attendit.

Le comte s'assit en face d'elle.

— Madame, dit-il d'un ton posé, déjà peut-être vous avez entendu parler de ce qui s'est passé tout à l'heure à la lande ?

La comtesse répondit affirmativement.

— Vous savez alors sans doute que ce portefeuille tant cherché vient enfin d'être retrouvé... Le hasard l'ayant fait tomber entre mes mains, j'ai découvert qu'il contenait une lettre à votre adresse..... Cette lettre, nul n'avait le droit

d'en prendre connaissance avant vous; je m'en suis donc emparé, sans rien dire, et je l'apporte à sa légitime propriétaire.

En même temps, il tira de sa poche une lettre longue et étroite, telle qu'elle avait été décrite par Vinet, et la posa sur les genoux de Léocadie.

Le cachet était intact.

La comtesse fit un mouvement d'horreur.

— Reprenez ce papier, monsieur, dit-elle en frissonnant de tous ses membres ; de grâce, reprenez-le... je ne puis pas, je ne dois pas, je ne veux pas le lire !

— Il le faut pourtant, madame, vous ne pouvez vous soustraire à cette obligation ; il s'agit des dernières communications d'une personne qui n'est plus !.

— Ne me demandez pas cela, je vous en supplie, n'exigez pas ce sacrifice !..... Plutôt que de l'accomplir, je préférerais...

Elle saisit la lettre et s'élança vers la cheminée.

— Non, non, madame, s'écria le comte avec autorité, je vous le défends...

Et il prit le papier.

— Puisque vous refusez de lire, continua-t-il d'un ton sombre, je lirai pour vous.

Et il rompit le cachet d'un mouvement brusque.

La pauvre créature se vit perdue.

Sans prononcer une parole, elle se rejeta sur son siége et ferma les yeux.

Plus d'une minute s'écoula ; la comtesse s'étonnait de vivre encore.

Elle se courbait dans une espèce d'anéantissement de toutes ses facultés, attendant le coup inévitable qui la menaçait.

Que devint-elle donc quand elle sentit qu'on se traînait à ses genoux, qu'on

couvrait de baisers et de larmes sa main glacée, quand elle crut entendre une voix suppliante lui dire :

— Léocadie, ma bien-aimée, pardonnez-moi cette fois encore... Ma vie entière sera consacrée à vous faire oublier mes odieux soupçons !

La comtesse ouvrit des yeux tout grands.

Elle avait cru rêver, mais c'était bien son mari qui la comblait de caresses, qui prononçait ces tendres paroles.

Elle le contemplait d'un air égaré; cependant, la voix ne lui revenait pas encore.

— Léocadie, continua M. de Ganges avec une chaleur croissante, je me suis montré défiant, cruel, indigne du bonheur de vous posséder... Mes torts envers vous sont grands, plus grands encore que vous ne pouvez l'imaginer; et pendant que je vous laissais seule ici, dans l'isolement et l'oubli, vous souffriez sans vous plaindre, vous repoussiez la séduction... Ma bien-aimée, ces nobles et généreux sentiments ont touché mon cœur;

pardonnez-moi les chagrins que je vous ai causés, car je veux les réparer..... Écoute, ma Léocadie ; je romprai sans regret avec mon ambition, avec mes habitudes dissipées de Paris ; nous vivrons ici dans le calme et l'obscurité, heureux l'un par l'autre, car je t'aime, ma Léocadie ; tu es si belle ! mon amour s'est réveillé plus vif, plus ardent que jamais... Et toi, ma Léocadie, m'aimes-tu toujours, malgré mes fautes? Oh! dis-moi, dis-moi que tu m'aimes encore !

Toutes les idées de la comtesse étaient confondues, bouleversées.

Un seul sentiment dominait ce chaos : son affection réelle, immuable pour son mari, pour cet homme qui, prosterné devant elle, lui demandait grâce.

Aussi, mettant ses griefs en oubli, ne s'inquiétant plus de l'avenir, elle laissa tomber sa tête sur l'épaule du comte et lui dit d'une voix entrecoupée :

— Si je t'aime, Gustave!... Peux-tu me le demander?

Et les deux époux confondirent un moment leurs sanglots et leurs baisers.

Léocadie la première put s'arracher à ces épanchements d'une tendresse mutuelle; le transport passé, les souvenirs lui revenaient déjà.

— Relevez-vous, mon ami, dit-elle en détournant les yeux; hélas! qu'avez-vous besoin de mon pardon? vos torts envers moi n'ont pu me décider à vous haïr... Mais excusez-moi, Gustave, ajouta-t-elle avec accablement, ces émotions m'ont brisée; mon trouble est tel, que je comprends à peine l'immensité de mon bonheur. La tête me tourne; je crois que j'aurais besoin de me recueillir...

— Pauvre Léocadie ! dit M. de Ganges, tant d'événements survenus coup sur coup ont dû, j'en conviens, excéder vos forces... Pour moi les quelques minutes qui viennent de se passer ont retrempé mon âme, apaisé mes poignantes incertitudes, inondé mon cœur de joie... Allons ! je vous laisse prendre un peu de repos... Mais désormais, Léocadie, nous ne vivrons plus séparés ; je me consacrerai tout entier à vous, je ne vous quitterai plus.

— Que Dieu vous entende, Gustave ! murmura la comtesse avec un soupir, en le reconduisant à pas lents vers la porte.

— Et pourquoi ne m'entendrait-il pas, mon ange ? La vie près de vous me semblerait si douce, si bonne !... Mais, pauvre amie, la fatigue voue accable... Allons ! adieu, ma Léocadie... bonne nuit, et puissiez-vous être toujours aussi heureuse que je suis heureux en ce moment.

Il la serra convulsivement dans ses bras et se retira.

La comtesse était demeurée debout au milieu de la chambre, dans un état de surexcitation qui touchait à la folie.

— Il m'aime, dit-elle à voix haute, je n'en saurais douter... Son amour m'est revenu comme aux premiers temps de notre mariage! Il veut renoncer à la cour, aux honneurs; il veut s'établir ici, ne plus me quitter... Oh! ce serait un bonheur si grand!..

La voix lui manqua; elle venait d'apercevoir à ses pieds, sur le tapis, la lettre funèbre que le comte avait laissée tomber.

Les idées de Léocadie changèrent brusquement de cours :

— Et celui-là aussi m'aimait! reprit-elle avec un accent déchirant.

Elle se couvrit le visage de ses deux mains et versa quelques larmes.

Mais bientôt son regard s'attacha de nouveau sur ce papier fatal, qui semblait exercer sur elle une attraction puissante.

Une fois, elle se pencha pour le relever, mais elle recula, comme au moment de toucher un fer rouge.

Enfin, un pieux respect pour l'auteur de cet écrit l'emporta sur ses répugnances.

Elle ramassa la lettre d'une main tremblante, et, toute pâle de son courage, elle s'approcha de la lampe pour la lire.

Ce n'était qu'un billet, d'une écriture presque illisible; il était ainsi conçu :

« Madame la comtesse,

» Pour vous, pour vous seule, je vais
» mourir.

» Je ne pouvais vivre avec la pensée
» que vous ne m'aimiez pas, que votre
» affection appartenait, sans partage, à
» ce mari qui vous abandonne !... Adieu
» donc; je vous pardonne le mal que
» vous m'avez fait, et pensez quelque-
» fois à

» EDOUARD DE BARNEVILLE. »

Le papier s'échappa des mains de madame de Ganges, anéantie.

Comme on le voit, soit hasard, soit calcul, cette pièce ne contenait pas une

expression qui pût être interprétée contre Léocadie.

Peut-être, en l'écrivant, Barneville avait-il réfléchi qu'elle n'arriverait pas directement à son adresse, et avec une lucidité d'esprit bien rare, mais non sans exemple, dans un pareil moment, il avait pris soin de ne pas tracer un mot qui pût s'interpréter contre la femme coupable.

Ainsi s'expliquait l'erreur du comte, qui, dans cet adieu suprême, n'avait vu qu'une preuve du plus en faveur de madame de Ganges.

Léocadie pouvait donc espérer maintenant que ses fautes resteraient couvertes d'un voile impénétrable.

On avait la certitude que le vieux domestique François ne recouvrerait jamais la raison; la discrétion de la famille Vinet, qui devait tout aux bienfaits de la comtesse, n'était pas douteuse.

Enfin, lors même que, plus tard, de vagues indiscrétions parviendraient jusqu'au comte, Léocadie comptait assez sur la confiance et sur l'affection nou-

velle de son mari pour n'en pas redouter les suites.

Malgré tout cela, ses angoisses, ses agitations ne cessaient pas; ses larmes coulaient toujours plus abondantes et plus amères.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

XVII

REMORDS.

Le lendemain matin, M. de Ganges, après une nuit remplie de rêves agréables, écrivait avec rapidité devant son bureau.

C'était sa démission qu'il adressait au roi, suivant sa promesse.

L'œuvre terminée, il voulut s'en faire honneur auprès de sa femme, et sonna.

Julien, qui lui servait de valet de chambre, entr'ouvrit timidement la porte.

— Voyez si madame peut me recevoir, dit le comte avec distraction.

Julien, au lieu d'obéir, regardait son

maître d'un air embarrassé, en tortillant son chapeau.

— Eh bien ! qu'attendez-vous donc? demanda M. de Ganges avec étonnnement.

— Monsieur le comte, c'est que...

— Ah ça ! il est étrange que je ne puisse plus donner un ordre sans qu'on hésite à l'exécuter !... Allez, Julien, et si madame est visible, venez me prévenir sans retard.

Puis il se mit à relire son factum qui lui semblait un modèle de bon goût et de convenance.

Cependant, quel que fût son amour-propre d'auteur, il ne pouvait indéfiniment admirer son ouvrage.

Julien ne revenait pas apporter la réponse attendue.

Plus d'un quart d'heure se passa.

Le comte, impatienté, voulait son-

ner de nouveau, quand on frappa doucement, et M. Dubreuil entra.

Le comte, malgré ses préoccupations, fut frappé tout d'abord de la consternation qui se montrait sur le visage habituellement placide et réjoui de son régisseur.

Mais il attribua ces signes de malaise à la légère altercation de la veille dans la chambre de madame de Ganges.

— Bonjour Dubreuil, dit-il d'un ton de bienveillance, en venant au de-

vant de lui, je suis content de vous voir, pour m'excuser de quelques paroles un peu vives qui me sont échappées hier au soir... Il faut me pardonner, mon bon Dubreuil, car alors j'étais triste et morose ; en revanche, aujourd'hui, que je suis heureux et content, je regrette mes emportements envers un vieil ami tel que vous.

Et il lui tendit la main avec un mélange de noblesse et de familiarité qui sentait le gentilhomme de l'ancienne cour.

Dubreuil saisit cette main avec une

extrême émotion et la pressa contre ses lèvres.

— Monsieur le comte, balbutia-t-il, votre bonté me confond et redouble mon embarras... Comment trouverai-je le courage de vous apprendre ce que vous devez savoir, si vous me prodiguez ainsi des marques d'estime et d'affection?

— Que diable me chantez-vous là, Dubreuil? Vous avez une mine d'enterrement qui m'effrayerait, si je n'étais sûr que tout va pour le mieux autour de moi!... Allons, il s'agit encore de quel-

que fermier qui n'aurait pu payer son terme ou de quelque marchand de bois qui se sera dédit au moment de conclure une affaire. Mais vous me compterez cela plus tard, mon ami pour le moment, je suis fort impatient de voir ma chère Léocadie...

Et il allait sortir; Dubreuil se plaça devant lui.

— Monsieur le comte, dit-il en laissant couler ses larmes, qu'il retenait avec effort depuis son arrivée, vous ne pouvez voir madame...

— Que dites-vous, Dubreuil? demanda M. de Ganges que l'inquiétude gagnait, serait-elle malade?

Le régisseur secoua la tête négativement.

— Mais parlez... parlez donc ! vos réticences me tuent!...Léocadie, ma femme, où est-elle ?

— Elle a quitté le château, murmura Dubreuil en sanglotant.

Le comte pâlit.

— Oui, oui, elle est sortie, sans doute, pour une promenade ; mais elle rentrera... elle va rentrer, n'est-ce pas?

— Mon excellent maître, armez-vous de courage... Je crains bien..... c'est-à-dire, je suis sûr...

— Que craignez-vous? Voulez-vous donc me rendre fou ?... La comtesse.

— Elle est partie cette nuit dans la berline de voyage.

M. de Ganges pensa tomber de sa hauteur.

— Cela n'est pas! c'est une absurdité! s'écria-t-il; quel mofif pourrait-elle avoir de m'abandonner ainsi quand je reviens à elle, quand je l'aime plus que jamais, quand je suis prêt à tout sacrifier pour lui plaire?

— Je l'ignore, dit le pauvre Dubreuil; mais cette lettre qu'on a trouvée dans sa chambre, après son départ, vous fournira peut-être des explications...

Il remit au comte un papier cacheté que celui-ci saisit avidement et qu'il ouvrit d'une main tremblante.

La lettre était ainsi conçue :

« Vous m'avez soupçonnée, et vos
» soupçons m'ont fait au cœur une bles-
» sure qui ne se guérira plus.

» Entre nous, désormais, s'élèverait
» toujours un souvenir pénible, une pen-
» sée amère, un remords ; les premiers
» moments de notre réconciliation pas-
» sés, vous ne pourriez oublier vos an-
» ciennes défiances ; je ne pourrais oublier

» vos torts ; la vie pour l'un de nous, pour
» tous les deux, peut-être, serait une vie
» de mensonge et d'hypocrisie.

» Aussi bien, malgré le sentiment pas-
» sager qui vous entraîne en ce moment
» vers moi, et qui prend son origine sans
» doute dans la conscience d'une récente
» injustice, une séparation ne saurait
» vous inspirer des regrets bien vifs et
» bien durables.

» L'existence vous offre trop de séduc-
» tions pour que ce sacrifice doive vous
» coûter bien cher ; le plaisir et l'ambi-

» tion vous en consoleront vîte... Moi,
» qui ne vivais que par vous, moi qui
» mettais en vous toutes mes espérances,
» j'aurai plus cruellement et plus long-
» temps à souffrir ; mais, dans la pro-
» fonde retraite où je veux vivre, je son-
» gerai qu'il me reste au moins votre es-
» time, et cette pensée me fournira des
» consolations.

» Adieu, Gustave ; si jamais vous m'a-
» vez aimée, si vous avez vraiment la
» conscience de quelques torts envers
» moi, je vous conjure de ne pas me trou-
» bler dans l'asile que je me suis
» choisi.

» Tous vos efforts pour me faire reve-
» nir sur une détermination irrévocable
» seraient superflus ; ils auraient seule-
» ment pour résultat de nous aigrir l'un
» contre l'autre.

» Dans le couvent où je compte cher-
» cher un asile, je penserai toujours à
» vous et je supplierai le ciel de vous
» accorder toutes sortes de prospéri-
» tés. »

A cette lettre était joint un acte par lequel madame de Ganges abandonnait toute sa fortune à son mari, sauf quel-

ques sommes insignfiantes et une rente modeste qu'elle se réservait.

Le comte retournait entre ses doigts cette lettre inconcevable, qu'il ne lisait plus, et semblait chercher à comprendre une cruelle énigme.

— Mais c'est de l'extravagance, de la folie ! s'écria-t-il enfin en se frappant le front ; me quitter ainsi, quand tous les nuages s'étaient dissipés, quand je revenais franchement à elle, quand nous n'avions plus qu'à vivre paisibles et heureux !... Mais elle ne peut persister dans

cette détermination insensée... je vais courir après elle, l'atteindre, la ramener ici... vite, Dubreuil, faites-moi préparer un cheval... Je pars à l'instant... un cheval !

Dubreuil restait immobile.

— Il est trop tard pour l'atteindre, dit-il tristement. Sans doute déjà madame la comtesse est arrivée à Paris, où vos recherches seraient longtemps inutiles..... D'ailleurs, réfléchissez mon digne maître; dans la situation d'esprit où se trouve madame de Ganges, une démarche de

votre part pourrait la pousser à quelque fâcheuse extrémité..... Ne vaut-il pas mieux attendre que sa colère soit tombée pour tenter un rapprochement difficile, sinon impossible en ce moment?

— Elle vous a donc paru bien irritée? demanda le comte; vous l'avez vue avant son départ, Dubreuil; que vous a-t-elle dit?

— Elle m'a dit qu'elle préférerait cent fois la mort à...

— A la nécessité de vivre près de moi,

acheva le comte ; comme elle me hait ! Et moi qui croyais qu'elle m'avait pardonné mes torts... Elle mentait donc ! elle me trompait donc quand la nuit dernière elle m'écoutait avec complaisance et paraissait s'associer à mes plans de bonheur !... Oh ! l'ingrate ! l'ingrate !

Le bon Dubreuil voulut lui présenter des consolations ; mais le comte lui témoigna le désir d'être seul, et le régisseur se retira.

M. de Ganges s'enferma chez lui pendant une partie de la journée.

Dans l'après-midi, il donna l'ordre de préparer une voiture et des chevaux; il voulait retourner à Paris.

Pendant qu'on disposait tout pour son départ, il fit appeler Dubreuil dans sa chambre.

Il était encore très pâle, mais calme.

Dans cette dernière conférence on ne parla que d'affaires.

Le comte donna les instructions les plus détaillées au régisseur sur les di-

vers intérêts qu'il laissait à sa garde; et comme Dubreuil paraissait surpris de cette présence d'esprit à la vue d'une crise violente, M. de Ganges lui dit d'un air sombre.

— Mon ami, je n'ai plus qu'à chasser de mon cœur cette femme qui me hait.. J'essaierai !

— Hélas ! il y parviendra, pensa le brave homme qui savait quels moyens de distractions le comte avait à Paris; son caprice est déjà passé... Mais l'autre... la pauvre femme... elle n'oubliera pas!

Quelques moments après, M. de Ganges montait en voiture devant ses domestiques assemblés.

Comme il allait partir, le gentilhomme, toujours préoccupé du soin de sauver les apparences, affecta de dire hautemeut à Dubreuil, qui l'accompagnait chapeau bas :

— Ayez grand soin du château, mon ami, pour que madame la comtesse et moi nous trouvions tout en ordre à Saint-Léger quand nous y reviendrons ensemble.

Le régisseur s'inclina respectueusement ; mais il savait bien que le comte et la comtesse de Ganges ne devaient plus revenir.

CONCLUSION

CONCLUSION.

Un matin de l'hiver suivant, par un beau jour de gelée, Vinet, dans la salle basse de la Maison-Grise, s'occupait à nettoyer son vieux fusil à pierre, l'un des insignes de sa dignité de garde.

Près de la fenêtre, Suzanne filait au rouet tandis que Fanchette raccommodait le linge de son pere; Choupille, couché près du feu, poussait par intervalles, en dormant, un petit grognement de satisfaction.

Tout ce monde avait un air de bien-être paisible qui réjouissait la vue.

Le bonhomme avait repris ce teint vermeil que les fatigues et les inquiétudes, à son arrivée dans le pays, avaient un instant altéré; Fanchette était fraiche comme une fleur de printemps; enfin

Suzanne, elle-même, ne soupirait plus que fort rarement; et chose incroyable, son mari et sa fille étaient certains de l'avoir entendue fredonner plusieurs fois une chanson, depuis quelques mois.

Louis Hubert vint rendre visite aux habitants de la Maison-Grise; Hubert aussi paraissait bien changé.

Sa paleur maladive d'autrefois avait disparut; on ne voyait plus sur ses traits cette tristesse qui les caractérisait quand il se sentait en proie au soupçon et à la haine.

C'était maintenant un alerte et joyeux garçon ; les vêtements simples, mais de bon goût qu'il portait ce jour-là, rehaussaient encore sa bonne mine.

L'accueil qu'il reçut chez le garde différa beaucoup aussi de celui qu'il recevait autrefois.

A sa vue tout fut en l'air ; Vinet quitta son travail pour lui serrer la main, Suzanne lui fit une belle révérence, tandis que Fanchette souriait en rougissant.

Choupille lui-meme se leva de son

coin du feu pour venir lui lécher les mains et se frotter contre ses jambes, peut-être en réparation des douleurs qu'il leur avait causé dans une autre circonstance.

Hubert paraissait ravi, mais non surpris de cette réception à laquelle il était habitué depuis qu'il avait sauvé deux fois la vie au chef de la famille.

Cependant ces prévenances l'embarrassaient visiblement.

— Et bien! père Vinet, demanda-t-il,

pour entamer la conversation, vous n'êtes pas en tournée ce matin?

— En tournée, mon garçon, répliqua le garde avec humeur, eh! bigre! à quoi me servirait d'aller me geler dans la forêt? on ne voit plus de braconniers, plus de tendeurs de collets, plus de voleurs de bois, plus rien... Leur état ne va pas, et par suite aussi le nôtre. Depuis que ce coquin de maître d'école est mort et que le pauvre diable de Petit-Renard est en prison, les gens de Saint-Léger se le sont tenus pourdit... Et à propos de Petit-Renard, poulettes, ajouta Vinet en

se tournant vers ses ménagères, avez-vous envoyé de la nourriture à ses pauvres enfants qui sont là-bas tous seuls à la lande? Parce que leur père a mal tourné, ce n'est pas une raison pour qu'ils meurent de faim!

— Oui, oui, ne t'inquiète pas, dit Fanchette; ils ont une bonne miche et la moitié d'un fromage.

— A la bonne heure... Je te disais donc, mon garçon, que c'est une honte de vivre dans la paresse comme nous vivons en ce moment. Nous volons l'argent de notre maître, et il aurait raison

de nous congédier tous! A quoi bon garder du gibier, quand personne ne songe à le dérober? Aussi, voilà l'embonpoint qui me galope de nouveau... Voyez, ajouta-t-il d'un air piteux, en exhibant la vaste rotondité de son ventre, on ne peut plus rester dans les bornes de la convenance; on engraisse d'une manière vraiment honteuse... Enfin, que la volonté de Dieu soit faite? Eh bien! Hubert, quelles nouvelles nous apportes-tu du village? que se passe-t-il de bon.

— Pas grand'chose, monsieur Vinet;

vous savez cependant que monsieur Dubreuil est arrivé hier au soir de Paris ?

— Ah! bigre! Et parle-t-il de... des maîtres du château ?

— Je l'ignore; mais il a l'air bien triste. On assure que M. le comte et madame la comtesse sont tout à fait séparés, que la comtesse est toujours dans un couvent, et...

— Tais-toi, Hubert, interrompit le

garde avec émotion; si M. Dubreuil ne dit rien, c'est qu'on ne doit rien dire. Il ne faut pas chercher à pénétrer les secrets des gens qui sont nos supérieurs, et qui, malgré leur grand nom, et leur grande fortune, sont bien à plaindre peut-être !

La conversation tomba.

Vinet était rêveur, Louis semblait de plus en plus embarrassé.

Enfin le garde parvint à secouer les fâ-

cheuses idées qui l'obsédaient; le sourire reparut sur ses lèvres.

— Et toi, mon garçon, reprit-il en clignant des yeux d'un air de malice, n'as-tu rien de particulier à me dire aujourd'hui ?

A cette ouverture, Zuzanne releva la tête, et Fanchette, au contraire, se pencha sur son ouvrage.

— Oui, oui, monsieur Vinet, répliqua le jeune homme avec empressement, je vais vous dire...

Mais sa timidité ne lui permit pas d'achever ; au moment de laisser échapper un aveu que les assistants attendaient peut-être, le courage lui manqua ; se troublant tout à coup, il balbutia d'une voix étranglée :

— Il fait bien froid, ce matin, monsieur Vinet.

Le garde haussa les épaules, tandis que sa femme ne pouvait retenir un geste d'impatience. Alors le pauvre Hubert s'embourba dans ses divagations :

— Oui vraiment, il fait bien froid, répéta-t-il ; l'idée m'a poussé d'aller visiter la Fontaine-des-Pleurs... Ah ! mademoiselle Fanchette, avez-vous vu la fontaine depuis qu'elle est gelée? Rien de plus beau... Chaque goutte d'eau forme une perle, un diamant qui pend à la voûte ; j'en étais ébloui.

— Ah ça, mon garçon, interrompit Vinet d'un ton goguenard, est-ce donc pour parler à Fanchette de fontaine, de perles et d'un tas de choses, que tu viens nous voir ce matin ? Tu n'avais pas besoin de prendre tes beaux habits et de quitter ton travail pour cela !

— C'est juste, monsieur Vinet, répliqua le jeune homme tout confus ; j'avais en effet bien autre chose dans la tête..... mais je suis si bête !... Quand je veux parler, ma langue a l'air de se coller à mon palais... J'avais écrit à mon oncle, gros fermier du pays de Caux, pour le prier de venir m'assister ; comme il ne pouvait s'absenter à cause d'une coupe de bois qu'il est impossible de faire sans lui...

— Eh ! bigre ! mon garçon, nous n'avons besoin ni de ton oncle ni de personne pour régler l'affaire en question.

Voyons, je t'aiderai, car nous n'en finirions jamais... Je sais pourquoi nous te voyons ici tous les jours depuis plusieurs mois; il s'agit de ma fille, n'est-ce pas?

— Comment! monsieur Vinet, demanda Louis, stupéfait, vous l'avez deviné?

— C'était, pardieu, bien malin! dit le garde en ricanant; allons! poulettes, approchez ici... cela vous regarde, bigre! vous travaillerez plus tard.

Les deux femmes quittèrent leur ouvrage et vinrent s'asseoir autour du feu, l'une confuse et tremblante, l'autre émue et déjà près de pleurer.

— Voyons, mon cher Louis, reprit le garde avec rondeur, dès qu'il les vit tous réunis autour de lui, je n'irai pas par quatre chemins... Tu aimes ma fille, et j'ai dans l'idée que tu ne lui déplais pas; n'est-il pas vrai, Fanchette ?

La jeune fille baissa la tête d'un air moitié souriant, moitié fâché :

— Oh ! père ! comme tu dis cela, balbutia-t-elle.

— Eh ! bigre ! comment veux-tu que je dise ?... est-ce vrai ?... Tu ne réponds pas ?... qui ne dit mot consent ; tu as entendu, Louis ?

— Ah ! mademoiselle, s'écria Hubert transporté, combien je vous remercie !...

— Un moment, mon garçon, tu remercieras plus tard ; laisse-moi finir..... Donc, c'est un point fixé ; Fanchette ne

ferait pas trop la sucrée pour devenir madame Hubert. De mon côté, je n'ai pas grand'chose à te refuser; tu es un brave garçon, malgré cette ancienne affaire qui t'a causé tant d'ennuis; tu m'as sauvé la vie par deux fois différentes; ainsi, pas de difficultés de mon côté, et je ne crois pas que Suzanne, continua-t-il en se tournant vers sa femme, ait aucune objection contre ce mariage?

— Moi, je ne voudrais pas quitter ma fille, dit la mère Vinet en larmoyant selon son habitude.

— C'est bon, c'est bon, toutes les mamans disent ça d'abord... Enfin nous sommes d'accord sur le principal. Mais ce n'est pas tout, mon garçon ! Rien de plus facile que de se marier ; seulement, il faut prendre garde de laisser entrer la misère dans le ménage, car cette coquine de misère gâte les meilleures choses. Cela dit, raisonnons un peu : tu ne possèdes aucune avance ; de mon côté, je ne puis donner de dot à ma fille, car là-bas, à la Rochette, les alouettes ne tombaient pas rôties, et nous sommes ici depuis trop peu de temps pour que j'ai pu ramasser quelques sous... Or, s'il n'y a rien, ni d'une part, ni de l'autre, com-

ment vous en tirerez-vous ? L'amour montre grise mine quand on le met au pain sec, et s'il survenait de la famille...

— Monsieur Vinet, interrompit Hubert avec vivacité, je travaille maintenant de mon état de tourneur. Depuis ces dernières affaires, la besogne va, que c'est une bénédiction ; on m'en apporte de toutes parts, et, dans le nombre, certains travaux sont largement payés.

— Fort bien ; je sais que tu ne manques pas de talent, et j'ai vu des ou-

vrages de toi, qu'on peut dire bigrement bien *tournés*... Mais crois-tu donc, que dans un petit village comme Saint-Léger, tu doives trouver des ressources suffisantes pour vivre et élever une famille? Il faudrait au moins aller t'établir dans une grande ville, à Chartres, à Rambouillet, à Paris même...

— Ne me parlez pas de cela, monsieur Vinet! s'écria Louis avec une sorte d'effroi; une ville! mais j'y mourrais d'ennui au bout de quelques mois. Dès que je ne verrais plus le ciel, les arbres, la verdure, je serais pris par le chagrin. Que voulez-vous? c'est plus fort que

moi... Tenez, je songeais à quitter la maison où je suis, car le soleil ne s'y montre que pendant trois mois de l'année, et de louer la maison de la mère Jeanne, à l'entrée du village, une bonbonnière d'où l'on domine toute la campagne... c'est à se pâmer d'aise, et certainement mademoiselle Fanchette se plairait dans cette jolie demeure. Mais, mais...

— Tu manques de monnaie faute de grosses pièces, n'est-ce pas, mon garçon? dit Vinet avec un sourire triste. Bigre! j'avais donc raison... Or ça, mes enfants,

puisque vous ne devez vous marier qu'à la condition d'être malheureux, je vous demande un peu si c'est la peine de s'en mêler?

Les deux jeunes gens sentaient la force de ces raisonnements; mais, selon l'usage, ils étaient disposés à passer outre.

Fanchette essuya furtivement une larme, tandis que Louis protestait de son amour pour le travail et de sa certitude pour réussir.

Vinet l'écoutait en hochant la tête :

— Eh bigre ! mon garçon, reprit-il, ce que que j'en dis n'est pas pour te tourmenter; mais je vois de loin, et mon devoir de père m'ordonne d'être prudent... Tiens, voici le parti qu'il faut prendre : nous attendrons encore cinq ou six mois. Toi, mon cher Louis, tu travailleras avec courage et tu mettras liard sur liard; nous, de notre côté, nous vivrons avec la plus rigoureuse économie, afin de pouvoir montrer quelques écus le jour de la noce; et si tout va comme je l'espère; s'il ne survient

ni maladies ni pertes, nous pourrons, l'été prochain... Allons, bigre! cela n'est pas encore de votre goût? Que diable voulez-vous que je fasse?

En effet, les deux fiancés avaient une mine consternée.

Suzanne seule, dans son égoïsme de mère, approuva d'un signe cette proposition qui lui permettait de garder sa fille quelques mois de plus.

Un silence pénible régna de nouveau dans le petit cercle.

Vinet semblait inébranlable, et Louis n'osait renouveler des instances qu'il jugeait devoir se briser contre l'obstination bien connue du garde.

Un bruit de pas se fit entendre au dehors.

— Bigre! qui donc vient nous déranger dans un pareil moment? demanda le bonhomme avec humeur.

C'était M. Dubreuil, le régiseur, tout

calfeutré dans sa grande redingote à large collet, doublée de peau de renard.

La colère de Vinet avait disparu aussitôt; il se leva d'un air d'empressement, et offrit un siége au visiteur, en lui adressant les compliments ordinaires.

Les jeunes gens et Suzanne saluèrent distraitement.

Au bout d'un moment, M. Dubreuil dit avec gravité :

— Vous savez, Vinet, que j'arrive de Paris, où j'ai vu nos maîtres, et je vous apporte de leurs nouvelles.

— De leurs nouvelles ? s'écria le garde, ah ! tant mieux... Monsieur le comte ne viendra-t-il pas courir un cerf à Saint-Léger ? Et la bonne jeune dame, que fait-elle maintenant ? Elle était comme mon enfant, monsieur Dubreuil, et quand je songe qu'elle peut avoir du chagrin... bigre !

— Vous ne m'avez pas compris, Vinet, répondit le régisseur avec embarras ; quand je parle de nouvelles, je veux dire que j'ai reçu des ordres que je vais vous transmettre.

Le bonhomme ouvrit de grands yeux effarés.

— Vinet, reprit le régisseur, M. le comte n'a pas oublié les services que vous lui avez rendus au péril de votre vie... Vous avez délivré ses bois de la dangereuse association de braconniers dont ils étaient infestés. Par vos dispositions habiles, par votre courage, vous avez amené la capture et la mort de cet hypocrite de maître d'école. En faisant retrouver le portefeuille de M. de Barneville, vous avez lavé votre maître d'une accusation d'assassinat... Tout cela mérite une récompense, et si M. de Ganges, absorbé jusqu'ici par d'autres pensées, ne vous a

pas rendu justice, il désire acquitter sa dette, maintenant qu'il est plus calme. Vous avez acquis, mon cher Vinet, le droit de passer tranquillement vos derniers jours ; vous ne ferez donc plus de service actif. Vous serez le chef des gardes de Saint-Leger, et c'est à vous qu'ils devront rendre compte de leurs actes. Vous quitterez cette maison, qui ne doit pas vous plaire, et vous habiterez désormais les communs du château.

Vinet suffoquait de tant de bonheur ; Hubert était pensif et Suzanne pleurait toujours, mais de joie cette fois.

Fanchette seule eut la force d'exprimer son ardente reconnaissance.

— Que Dieu récompense, s'écria-t-elle avec chaleur en levant les yeux au ciel, l'excellent maître qui vient d'assurer une vie paisible et heureuse à mon pauvre père!...

— Réservez un peu de vos bénédictions, chère petite, dit le régisseur avec un sourire mélancolique, pour payer vos dettes personnelles; je suis encore chargé d'une commission par une autre personne bien digne de respect. Madame la comtesse a conçu pour vous, Fanchette, une affection sincère. D'ailleurs, vous êtes la fille d'un ancien ami de son enfance, et elle a voulu, dans sa retraite, que vous eussiez part à ses bienfaits.

Elle m'a donc ordonné de vous remettre ce bon de six mille francs sur M. Maurice, le notaire de Saint-Léger. Ce sera votre dot qnand vous trouverez un mari digne de vous, si toutefois, ajouta Dubreuil en jetant un regard malin du côté d'Hubert, il n'est pas trouvé déjà... De plus, j'ai reçu l'ordre de me charger des frais de noce quand le moment sera venu !

Nous laissons à penser la joie de la famille Vinet sous cette avalanche de prospérités.

Fanchette priait, Suzanne sanglotait plus fort, le garde faisait des extravagances et dansait en agitant le papier

que venait de lui remettre le régisseur.

Hubert seul semblait frappé de stupeur et restait immobile.

Vinet s'arrêta tout-a-coup devant lui :

— Eh! bigre! s'écria-t-il, que fais-tu là triste comme un bonnet de nuit? tu ne comprends donc pas?... Plus d'obstacle au mariage maintenant!.. Ce papier vaut deux mille écus, et c'est la dot de Fanchette que tu vas épouser, et tu pourras acheter la maison de la mère Jeanne, et nous demeurerons au château tout près de toi, et nous serons tous contens, y compris Suzanne qui verra sa fille

tant qu'elle voudra, et je deviendrai gros comme un tonneau sans que je m'en soucie plus que ça... Et tu n'es pas ravi? tu es bigrement difficile!

— Monsieur Vinet, monsieur Vinet, dit le pauvre garçon d'un ton piteux, les choses sont bien changées depuis un moment... Maintenant, mademoiselle Fanchette est riche, et je suis trop au-dessous d'elle pour oser...

— Eh! vilain orgueilleux, tu voulais bien l'épouser quand elle n'avait rien? L'aurais-tu repoussée, toi, si l'on t'avait tout à coup rendu riche?... Vous verrez qu'il faudra prendre monsieur au collet pour l'obliger à épouser ma fille, une

héritière!... mais regarde-la donc, Louis, ajouta le garde en forçant le jeune homme à se tourner vers Fanchette, pour Dieu! regarde-la!

Hubert vit sa charmante fiancée, qui, toute rouge de pudeur, souriante et les yeux pleins de douces larmes, lui tendait la main.

Il voulut résister à ce muet appel; mais l'épreuve était trop forte; sa volonté fléchit, il s'élança vers la jeune fille qu'il serra dans ses bras.

— A la bonne heure donc! s'écria Vinet transporté, et maintenant, mon garçon viens embrasser ton père, et ta

mère aussi... et aussi ce bon M. Dubreuil qui sera de la fête... Bigre !

Et pendant que cette honnête famille se livrait à sa joie sans mélange, Dubreuil disait avec attendrissement :

— Pauvre femme ! si malheureuse qu'elle soit, je suis sûr qu'elle éprouvrait du soulagement à ses peines en voyant le bonheur de ces braves gens, car ce bonheur est son ouvrage !

FIN.

Fontainebleau. — Imprimerie de E. Jacquin.